

Réforme du Code de la route

Les médecins se refusent à «dénoncer» leurs patients

par Nicole BEAUCHAMP

Les médecins s'opposent vivement à une section du projet de réforme du Code de la route qui, à leurs yeux, les transformerait en «inspecteurs délateurs au service du Bureau des véhicules automobiles».

C'est en ces termes que le président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, le Dr Augustin

Roy, dénoncera les dispositions relatives aux «rapports médicaux» devant la commission parlementaire du Transport qui débute demain.

L'article controversé prévoit qu'un médecin doit informer le directeur général du Bureau des véhicules automobiles, du nom, de l'adresse, de la date de naissance, et du diagnostic clinique de tout patient de 16 ans et plus atteint d'u-

ne maladie visée au guide médical ou, dans tous les cas, lorsqu'il a des raisons sérieuses de croire, sur le plan médical, que ce patient peut constituer un risque en conduisant un véhicule routier.

Une autre disposition prévoit que «quiconque» y contreviendra encourra une amende d'au moins \$100 et d'au plus \$500. «Nous trouvons odieux de faire reposer sur le médecin l'obligation à

la délation. Pourquoi cette obligation n'est-elle pas étendue à tout citoyen du Québec qui constate qu'un conducteur d'un véhicule automobile n'est pas en état de conduire son véhicule?», proteste le Dr Roy.

Confiance et confidentialité

Dans un bref mémoire, il expose surtout deux raisons, reliées entre elles, qui

suscitent l'opposition du corps médical: la relation de confiance médecin-patient et la confidentialité. Selon le Dr Roy, les «rapports médicaux» éventuellement exigés heurtent le droit du malade au secret professionnel que leur code de déontologie oblige les médecins à respecter sauf dans le cas des enfants maltraités.

— Voir MÉDECINS, page A 6

la presse

LE PLUS GRAND
QUOTIDIEN
FRANÇAIS
D'AMÉRIQUE

MONTREAL,
LUNDI 27 AOÛT 1979,
95e ANNÉE, no 200,
48 PAGES, 4 CAHIERS

25 CENTS

ABONNEMENT LUNDI AU SAMEDI 1/70

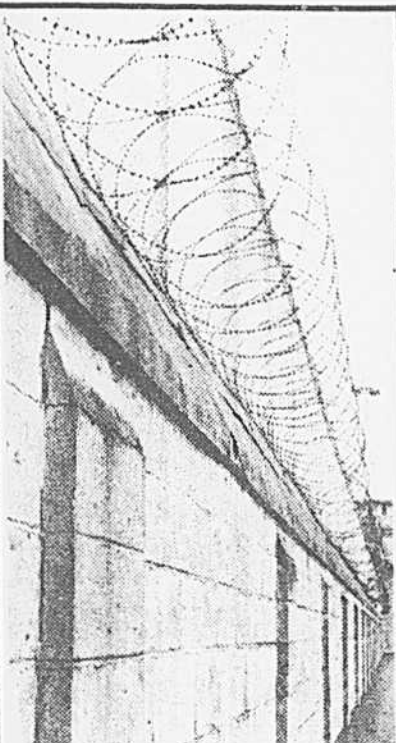
METEO

Risque d'averses en fin de journée

Minimum: 14 Maximum: 24

Demain: ciel variable

Détails à la page A 2



Étudier derrière les barreaux

Le Centre fédéral de formation situé dans l'établissement pénitentiaire de Saint-Vincent-de-Paul est le premier du genre au Canada. Raymond GERVAIS qui a séjourné trois jours dans ce centre, nous rapporte dans une série de deux articles, ce qui se passe derrière l'enceinte de cette institution à sécurité moyenne qui regroupe quelque 395 détenus.

— page A 7

Un Prix d'Été signé Hot Hitter et Hervé Filion

Hervé Filion et son cheval de trois ans, Hot Hitter, ont donné tout un spectacle aux 20.000 spectateurs, hier après-midi à la piste Blue Bonnets, en enlevant la finale du Grand Prix d'Été en un temps record de 1:54 pour un tracé de cinq huitièmes de mille.

— page B 6

Accalmie au Liban

Un nouveau cessez-le-feu fragile est entré en vigueur hier au Sud-Liban, après plusieurs jours d'intenses bombardements.

— page C 7

édito

Le patronat et la sécurité au travail

par Vincent PRINCE

— page A 4

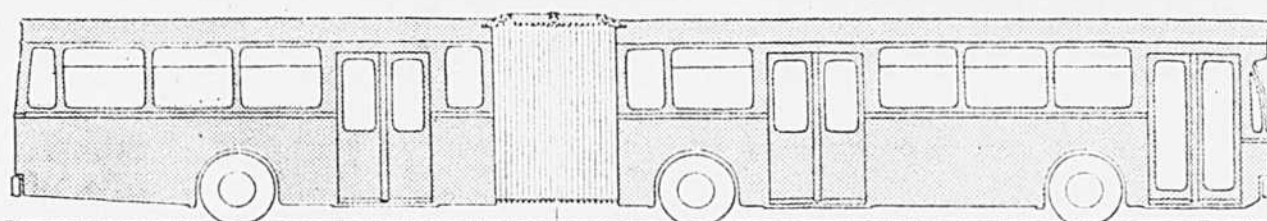
Une limite: le double du prix d'un autobus ordinaire

Une étude canadienne opte pour l'autobus articulé

par Guy PINARD

Les villes d'une population de 250.000 habitants et plus devraient songer sérieusement à faire l'acquisition d'autobus à grande capacité (AGC) pour la desserte des quartiers les plus peuplés, et seraient ainsi en mesure de réaliser d'importantes économies à la condition que le coût d'un autobus à grande capacité ne soit pas plus du double d'un autobus régulier.

Et si la chose se concrétisait, le marché latent de 100 à 300 autobus par année pourrait fort bien déboucher sur une fabrication canadienne, avec possibilité d'attaquer le marché américain.



Un modèle d'autobus articulé

Telles sont les principales conclusions d'un rapport dont LA PRESSE a obtenu copie. Préparé à l'intention de Transport-Canada et du ministre d'État aux Affaires urbaines, ce rapport émane de De Leuw Cather, Canada Limited, et repose sur

une étude approfondie des services de transport de cinq villes américaines déjà gagnées aux autobus articulés, ainsi que sur les constatations obtenues de trois villes canadiennes à la suite de l'expérience vécue grâce à l'utilisation de ce type d'autobus.

entre novembre 1978 et mars 1979.

Deux types

Le rapport étudie deux types d'AGC, soit l'autobus à deux étages, particulièrement populaire en Grande-Bretagne, et

l'autobus articulé qui circule dans les rues de plusieurs pays d'Europe, qu'il s'agisse du modèle diesel ou du modèle électrique. On compte pas moins de 17.000 AGC en usage dans le monde.

Oublions pour le moment les autobus à deux étages, les désavantages, tant dans la construction que dans l'exploitation, étant aussi nombreux que les avantages.

En revanche, l'autobus articulé, surtout s'il s'agit d'un modèle harmonisé aux autres véhicules de la flotte, permet à une entreprise de transport collectif d'a-

— Voir AUTOBUS, page A 6

Le «martyre» du marathon populaire



(photo Almond Trotter, LA PRESSE)

Un Ethiopien couronné

C'était un temps idéal pour les Éthiopiens, hier au Marathon des Elites, qui a couronné Kebede Balcha, policier de 1 m 60 et 50 kilos qu'on voit ici en mortaise. Déconfiture totale des Américains et de leur chef de file Bill Rodgers, qui devait se contenter d'une quin-

zième place. Pour le Marathon populaire de samedi, Michel Girard un des 9.000 participants, raconte le «martyre» des trois derniers milles de cette course de 26,2 milles.

— pages B 2 et B 5



Debbie Brill rachète sa tenue de 76

Avant la Coupe du Monde, on accordait une chance à Debbie Brill, d'aller chercher une médaille de bronze. Mais Brill, pour se racheter de son échec des Olympiques, a voulu faire les choses en grand. Grâce à un nouveau record canadien de 1 m 96, la deuxième meilleure performance de l'année, elle a été chercher la première place hier au Stade olympique devant les grandes vedettes que sont Rosemarie Ackermann et Sara Simeoni. C'est l'Américain Larry Myricks, qui inscrivait toutefois la meilleure performance de ces trois journées, en réussissant un «quasi-record» du monde en longueur.

Debbie Brill

— pages B 1, B 3

Carter intervient

L'affaire Godounov-Vlassova prend l'allure d'une crise diplomatique

NEW YORK (AFP) — Au fur et à mesure que les heures passent, l'affaire Godounov-Vlassova semble évoluer vers une épreuve de force entre les autorités américaines et soviétiques.

La fermeté dont a fait preuve depuis vendredi le département d'État pour exiger de pouvoir s'assurer que la danseuse Lud-

milla Vlassova quitte bien les États-Unis de son plein gré, ne semble pas avoir impressionné les diplomates soviétiques.

Une dizaine d'officiels soviétiques «musclés» sont en effet arrivés de Moscou et leur présence à l'aéroport de New York face aux agents du FBI (sûreté fédé-

rale) ne contribue pas à détendre l'atmosphère.

Le négociateur américain à l'aéroport Kennedy, M. Donald McHenry, a pourtant précisé que les services d'immigration américains n'avaient pas l'intention de faire usage de la force pour obtenir que la danseuse de «Bolchoï» quitte l'avion. Entre-

temps, le président Carter suit de près cette affaire, en l'absence du secrétaire d'État Cyrus Vance, en vacances.

Nuits blanches

Un autre élément du conflit est la présence à bord de l'appareil de 67 passagers soviétiques, dont

— Voir GODOUNOV, page A 6



Ludmilla VLASSOVA

sommaire

Arts et spectacles

— Informations: A 9 à A 11

— Horaires: C 12

Bandes dessinées: C 6

Décès, naissances, etc.: D 10

Économie: D 1, D 2

Éditorial: A 4

FEUILLETON: D 3

Horoscope: C 6

Jardins et maisons: D 9

Le monde: C 7

Mots croisés: C 6

Page des lecteurs: A 5

Petites annonces: C 8 à C 11

et D 3 à D 8

Pleins feux: A 8

Sports: B 1 à B 12

Vivre aujourd'hui: C 1

Lévesque aurait de «grosses nouvelles» pour la fête des travailleurs, le 27 octobre

par Pierre VENNET
envoyé spécial de LA PRESSE

LG-2, BAIE JAMES — A la Baie James, tout le monde s'attend à ce que le gouvernement Lévesque profite de la cérémonie du 27 octobre prochain pour annoncer de «grosses nouvelles».

Lesquelles?

Probablement l'annonce de la décision de donner suite, dans quelques années, à quelques-uns (sinon à tous) des avant-projets actuellement à l'étude par la SEBJ.

Officiellement, on est très prudent et on affirme que selon que l'on réalisera en tout ou en partie les avant-projets, et selon le rythme des travaux ainsi bien sûr que la demande en électricité, il y aurait de l'ouvrage pour encore 15, 20 et peut-être même 25 ans à la Baie James.

Officieusement, toutefois, on prétend à la SEBJ avoir le vent dans les voiles. Après la tragédie de Three Mile Island, l'avenir au Québec, dit-on, ne semble pas à court terme tourné vers le nucléaire. Et devant la demande

d'énergie, qui devrait se faire croissante, devant le chômage élevé et à cause du fait qu'il n'y a aucun autre vaste projet créateur de tant d'emplois à l'horizon, sans compter qu'on est à la veille du référendum, on s'attend à ce que le gouvernement Lévesque profite de la «cérémonie» pour annoncer qu'après 1981, donc après la réalisation complète du projet actuel, il y aura toujours du travail pour les Québécois à la Baie James.

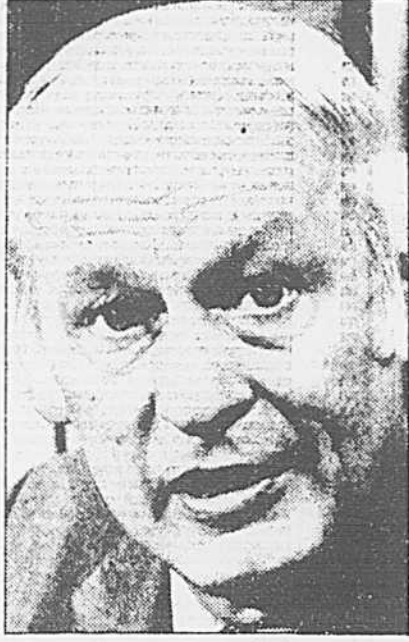
Selon un important ingénieur-conseil rencontré à la Baie James et dont la firme a joué un rôle dé-

terminant dans la décision politique prise par l'ex-premier ministre Robert Bourassa de donner le feu vert au projet actuel, il se pourrait bien que les deux ou trois options envisagées actuellement, soit le projet Complexe La Grande-Phase II, le développement de la rivière Grande-Baleine ou celui du projet NBR soient entrepris non pas séparément, mais parallèlement, ou à des intervalles très rapprochés, vu qu'il s'agit de projets de moindre importance que le projet actuel et qu'on peut profiter immédiatement d'une technologie maintenant complètement à point.

Les avant-projets
Le dernier rapport d'activité de la SEBJ, qui vient tout juste d'être publié, parle de ces avant-projets en ces termes.

Au cours de 1978, on a poursuivi les études en vue de préciser les caractéristiques techniques des centrales comprises dans le Complexe La Grande-Phase II. Dans certains cas, les études étaient assez avancées pour qu'on puisse en établir les coûts et les échéanciers.

Outre la centrale de LG-1, le Complexe La Grande-Phase II comprendrait deux centrales sur le cours supérieur de la rivière Eastmain, EM1 et EM 2; deux autres sur la rivière Laforge, LA 1 et LA 2; une sixième centrale Brisset, contigue à l'ouvrage régulateur du même nom. La puissance



L'occasion serait trop belle pour que le premier ministre Lévesque la rate.

dionale du territoire de la baie James. Connus sous le vocable Complexe NBR, cet aménagement serait légèrement supérieur en puissance au Complexe Manic-Outardes.

Les toutes premières études ont démontré l'intérêt de construire les centrales sur l'une des trois rivières et d'y détourner les deux autres afin d'en accroître le potentiel. A ce stade-ci, tout indique que le Complexe pourrait s'articuler aussi bien autour de la Broadback que de la Rupert. Les études d'avant-projet préliminaire avec la variante Rupert sont maintenant terminées tandis que l'examen de la variante Broadback se poursuit.

La variante Rupert prévoit la construction de sept centrales totalisant une puissance installée de 6,235 mégawatts à un facteur d'utilisation de 0,765, pour une production annuelle garantie de 40,3 milliards de kilowatt-heures.

L'aménagement du tronçon supérieur de la Rupert a également fait l'objet d'études préliminaires, lesquelles ont indiqué la possibilité d'équiper trois autres sites, dont la puissance totale serait de l'ordre de 900 MW.

Face à tous ces avant-projets, l'occasion est trop belle, dit-on à LG-2, pour que le gouvernement ne profite pas de la «super-fête des Travailleurs du 27 octobre» pour ne pas annoncer quelques «grosses nouvelles».

Les premières turbines ont déjà tourné à la Baie James

LG-2, BAIE JAMES — Un certain matin du début d'août, le premier groupe turbino-alternateur de LG-2 tourna pour la première fois.

Depuis le temps qu'on parle de ce projet, on aurait pu penser que des dizaines, sinon des centaines de photographes, journalistes, auraient été sur les lieux pour la «minute historique».

Mais non! Les seuls journalistes présents étaient un groupe de journalistes d'un magazine américain, qui visitaient le chantier par hasard ce jour-là, et que le grondement de la turbine avait fait sursauter.

Le 27 octobre, devant quelque 10 millions de spectateurs, avec quelque six mois d'avance sur l'échéancier et des investissements en deçà des prévisions budgétaires, la Société d'énergie de la Baie James livrera à l'Hydro-Québec les premiers kilowatts.

Né de «peres inconnus»

Même si la fête du 27 octobre prochain est baptisée de «fête des travailleurs», les premiers pionniers du projet ne recevront aucune invitation particulière. Pire, l'histoire n'a même pas retenu leur nom.

C'est, dit-on en guise d'excuse à la SEBJ, qu'on ne peut dire qu'il est le «pere» du projet de la Baie James, à part bien sûr l'ex-

premier ministre Robert Bourassa, encore que l'on considère à LG-2, que celui qui a réussi à convaincre Paul Desrochers, le conseiller de l'ex-premier ministre, de donner le feu vert au projet est l'ingénieur François Rousseau, aujourd'hui décédé, de la firme d'ingénieurs-conseils RSW Inc.

Que cette prétention, que nous avons entendue de deux milieux différents à LG-2, soit vraie ou non, il n'en demeure pas moins que, comme on dit là-bas, le projet est né d'une mère «trop connue», soit la SEBJ, mais de plusieurs peres inconnus.

Nombreuses études

Il faut comprendre en effet que de 1965 à 1970, de nombreuses études ont été réalisées sur les cinq rivières Nottaway, Broadback, Rupert et Eastmain de même que la Grande Rivière. L'on n'a pas gardé, semble-t-il, le nom des ouvriers, techniciens et professionnels qui firent ces études, pas plus qu'on ne peut dire laquelle des études fut la plus déterminante, de sorte qu'aucun de ces précurseurs du projet n'aura une place d'honneur lors des festivités, du moins pas à ce titre. En fait, la petite histoire de la Baie James n'a pas été écrite.

Route
Par exemple, on sait que c'est pendant l'hiver de 1971-72 que les

premiers kilomètres de route furent mis en chantier, à partir de Matagami et qu'un premier bateau, transportant du matériel de Desourdy Construction arriva à Fort George, mais on ignore le nom de ce Jacques-Cartier moderne qui, il y a huit ans à peine, fut le premier à mettre le pied à terre pour défricher le processus de mise en marche du projet.

Dans un sens, ces «erreurs de l'histoire» s'expliquent sans doute.

Ainsi, au moment où un premier travailleur débarquait à Fort Chimo pour entreprendre le premier tronçon d'une route, d'autres débutaient les travaux à Matagami et entre les deux, un certain nombre survolaient le tracé en hélicoptère. Comment alors désigner quelqu'un du doigt?

Après tout, tient-on à souligner, il s'est fait plus de 2 millions d'heures-hommes de travaux d'expertises à la Baie James, avant même que l'on leve la première pelletée de terre.

Ses pilotes débraient Lévesque passe par Ottawa pour se rendre en Abitibi

QUEBEC (PC) — Le premier ministre René Lévesque a été contraint d'utiliser un vol commercial pour effectuer une tournée d'une journée dans la région de l'Abitibi.

Il devait en principe se rendre à Rouyn à bord du F-27 du gouvernement qui venait le chercher, lui et quelques journalistes, tôt samedi matin à Montréal. Cependant, le débrayage des pilotes du service aérien du gouvernement québécois qui sont membres du Syndicat des fonctionnaires de la province (SFPQ) a cloué l'avion au sol à Québec.

Dès six heures samedi matin, sous une pluie torrentielle, une vingtaine de fonctionnaires, menés par leur président, Jean-Louis Harguindeguy, ont dressé une ligne de piquetage devant l'aéroport du gouvernement du Québec.

Les journalistes

M. Lévesque, il semble que son bureau ait prévu une difficulté, s'est donc rendu à Rouyn avec un vol régulier, et ce ne sont que les journalistes qui quittaient Québec qui furent complètement immobilisés.

Fait à noter, le vol commercial d'Air Canada, n'est pas un vol direct et c'est ainsi que le premier ministre québécois a dû faire un crochet par Ottawa et Val d'Or avant d'arriver à Rouyn.

De plus, M. Lévesque, qui prévoyait revenir tard samedi soir à Montréal, devra patienter jusqu'à dimanche matin puisqu'il est sur la liste d'attente pour le vol de retour.

C'est la seconde fois que le SFPQ force le premier ministre à modifier son itinéraire de voyage. Il y a quelques jours, après la conférence de Pointe-au-Pic, lui et son collègue de la Nouvelle-Écosse, M. John Buchanan, devaient recourir au service aérien gouvernemental pour se rendre à Ottawa se recueillir sur la dépouille de M. John Diefenbaker, mais les pilotes ont débrayé.

Ce n'est pas fini

M. Harguindeguy a précisé que, dans le cadre des moyens de pression pour faire débloquer les négociations, les SFPQ entendent perturber régulièrement le transport des ministres.

EXEMPLES

Octasca

23'-79
Seulement **\$22,900**

P.S. ACHETEZ DES MAINTENANT ET PROFITEZ D'UN AIR CLIMATISÉ GRATUIT
• INFORMEZ-VOUS SUR NOS USAGES •

GRANDE VENTE DE FIN D'ANNÉE

15 MODÈLES EN EXPOSITION, À L'INTÉRIEUR

LEBLANC inc.

1940 boul. des LAURENTIDES, PONT-VAU, LAVAL
Tél.: 514-663-7941

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: 14 Maximum: 24
Risque d'averses en fin de journée

DEMAIN
Ciel variable

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	20	24	Averses	Ciel variable
Outaouais	24	28	Risque d'averses	Ciel variable
Laurentides	24	28	Risque d'averses	Ciel variable
Cantons de l'Est	22	26	Risque d'averses	Ciel variable
Mauricie	22	26	Risque d'averses	Ciel variable
Québec	22	26	Risque d'averses	Nuageux
Lac-Saint-Jean	22	26	Risque d'averses	Nuageux
Rimouski	22	26	Ennuagement	Risque d'averses
Gaspésie	22	26	Ennuagement	Risque d'averses
Baie-Comeau	20	24	Ennuagement	Risque d'averses
Sept-Îles	20	24	Ennuagement	Risque d'averses

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Ensoleillé	Victoria	11	24
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	9	24
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	10	24
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	9	21
Ontario	Averses	Toronto	16	24
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	10	26
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Halifax	10	25
Ile-du-Prince-Édouard	Ensoleillé	Charlottetown	10	25
Terre-Neuve	Ensoleillé	Saint-Jean	11	24

si vous partez... aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	20	27	Chicago	17	26	Nlle-Orléans	24	32
Washington	24	32	San Francisco	16	23	Miami	24	31
Boston	21	27						

vers les plages

	Min.	Max.		Min.	Max.			
Acapulco	23	31	Bermudes	26	31	Nassau	22	25
Mexico	12	24	Barbade	25	31	Rio de Janeiro	25	

Peut-on trouver une cigarette au goût franc et généreux?

“J’ai essayé à peu près toutes les marques de cigarettes légères. Mais sans satisfaction... le goût n’y étant pas! Depuis quelque temps, j’ai adopté la Mark Ten Légère et je la recommande à mes amis.”
Hélène Bréard, Repentigny, Qué.

“J’ai effectivement trouvé en cette cigarette le goût raffiné et riche que je cherchais depuis longtemps et j’entends y rester fidèle. Toutes mes félicitations à Mark Ten!”
Serge Leduc, Valleyfield, Qué.

“Je remercie mes amis de m’avoir fait découvrir une cigarette légère qui a vraiment du goût.”
Lucienne Barbeault, Montréal, Qué.

“C’est décidément une cigarette douce à fumer et son goût est vraiment exquis.”
André Julien, Montréal, Qué.

“Je fume depuis de nombreuses années. Jamais je n’ai trouvé une cigarette aussi douce et légère que la Mark Ten Légère. Je l’ai adoptée pour longtemps.”
Alfred Desrosiers, Montréal, Qué.

“Moi, j’ai enfin trouvé la mienne et je crois que c’est une des meilleures cigarettes sur le marché.”
Denis Desalliers, Ste-Thérèse, Qué.

“J’ai changé de marque pour l’essayer et je ne le regrette pas. Elle a un goût tout à fait exceptionnel.”
Mme Claudette Bonin, Montréal, Qué.

“Je l’ai essayée et j’ai décidé tout d’un coup de l’adopter. Enfin j’ai trouvé la cigarette que je cherchais.”
Carl Garmes, Rimouski, Qué.

“Oui”

Mark Ten Légère.

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l’usage — éviter d’inhaler. Moy. par cigarette: Régulier: “goudron” 12mg, nicotine 0.9mg. King: “goudron” 14mg, nicotine 0.9mg.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E.E. 7, rue St-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400» Part de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE: Lundi au samedi \$1.75
Lundi au vendredi \$1.25
Samedi seulement 0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

par courrier: Canada 13 26 52
Lundi au samedi \$37.00 \$74.00 \$148.00
Lundi au vendredi \$24.00 \$48.00 \$96.00
Samedi seulement \$13.00 \$26.00 \$52.00

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

par courrier: 13 26 52
Lundi au samedi \$55.25 \$110.50 \$221.00
Lundi au vendredi \$34.45 \$68.90 \$137.80
Samedi seulement \$20.80 \$41.60 \$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE

285-7272
REDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL 285-7383

PETITES ANNONCES (annonces classées)

Commandes 285-7111
du lundi au vendredi 9h à 17h
Pour changer ou annuler au lundi ou vendredi 9h à 16h30 285-7205

GRANDES ANNONCES

Détailants 285-7202
National, Télé-Presse, Vacances, voyages 285-7306
Carrières et professions, nominations 285-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces 285-6892
Petites annonces 285-6901
Pour tout genre d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h (Samedi: 8h à 16h) 285-6911

Bee Gees: billets volés

Les organisateurs du concert des Bee Gees, les 1er et 2 septembre prochains au Forum de Montréal, avisent la population que 71 billets pour ces concerts ont été volés et ne seront pas honorés lorsque les détenteurs se présenteront au guichet.

Il s'agit des billets suivants: Le 1er septembre, section 129, rangée A, sièges 1 à 6; rangée B, sièges 1 à 6; rangée C, sièges 1 à 6; rangée D, sièges 1 à 6. Le 2 septembre, section 129, rangée A, sièges 1 à 6; rangée B, sièges 1 à 6; rangée C, sièges 1 à 6; rangée D, sièges 1 à 6. Section 130, mêmes rangées et numéros de siège. Section 132, rangée A, siège 1 à 2.



Expulsion de Cotler d'URSS: le Canada proteste

OTTAWA (d'après CP) — Un porte-parole du ministère des Affaires extérieures du Canada a fait savoir que le gouvernement canadien a fait parvenir une note de protestation au gouvernement de l'Union soviétique pour l'expulsion de Moscou de l'avocat Irwin Cotler de Montréal.

La note spécifie que l'expulsion de Cotler, le 19 août, entre en contradiction avec la récente amélioration des relations diplomatiques entre l'URSS et le Canada.

M. Cotler, qui est professeur à l'Université McGill, était à Moscou pour participer à un congrès de l'Association internationale des sciences politiques. Les autorités soviétiques l'ont forcé à prendre un avion de la compagnie aérienne nationale japonaise JAL, en direction de Londres, après que celui-ci eut tenté de rencontrer les parents du dissident soviétique, Anatoly Shebaransky.

La note canadienne de protestation précise que les papiers de l'avocat montréalais ont été confisqués et qu'on ne lui a pas permis d'entrer en contact avec l'ambassade du Canada à Moscou avant de l'expulser.

L'avocat n'a pu, ainsi, rencontrer, comme il en avait l'intention, certains juges soviétiques pour discuter de l'affaire Shebaransky. Me Cotler comptait enfin rencontrer deux autres personnes présentement détenues dans les prisons soviétiques, Alexei Murzenko et Yuri Fiedorov.



Sous la «pagode» du parc de coin de rue, un monsieur sérieux qui vous lisait l'avenir dans la main.

Des milliers de gens fêtent la Lune d'automne des Chinois

C'est dans le flottement des bandes multicolores, le son des musiques exotiques et le tapage infernal des pétards que s'est célébrée en fin de semaine dans le Chinatown de Montréal la fête de la Lune d'automne.

Aux milliers de membres de la communauté chinoise qui ont envahi les rues du quartier pour fêter se sont joints plusieurs centaines de citoyens de toutes origines qui, de vendredi soir jusqu'à la nuit d'hier, ont joyeusement participé aux réjouissances.

Celles-ci, nous a expliqué l'un des organisateurs, ont pris naissance au 11e siècle, à l'époque où la Chine était sous la domination des Mongols.

«Le quinzième jour du huitième mois de 1367 (d'après le calendrier lunaire), un moine novice, Tchou Houng Wou, réussit à rallier le peuple chinois contre le gouvernement mongol. Les messages étaient transmis à la population, pour l'inciter à la révolution, au moyen de pâtisseries, les «gâteaux de lune».

«C'est ce qui explique le nom et la date de cette fête. De plus, le traditionnel «défilé des lanternes» (qui a eu lieu samedi soir) vient du fait que les lanternes ont servi de signal de révolte à cette occasion.

«Grâce à ces artifices, le régime étranger fut renversé, et de-

puis lors, ce festival est célébré avec allégresse par tout le peuple chinois.»

Donc, ce week-end, à côté des manifestations officielles, en général d'ordre culturel, florissaient divers événements spontanés parfois hauts en couleurs et en bruit.

Ici, un kiosque vous transformait en caractères chinois votre nom occidental. Là, un autre offrait des jeux divers et fascinants, y compris un concours d'échecs chinois. Ailleurs, un monsieur très sérieux, installé sous la pagode à l'angle de Lagachetiere et Saint-Urbain, lisait votre caractère et votre avenir dans votre main.

Partout, enfin, explosaient ces pétards petits et gros qui sont la plus traditionnelle manifestation de joie chinoise et qui, au Canada, sont officiellement interdits... ce qui n'empêchait pas les policiers de la CUM qui gardaient un œil débonnaire sur les festivités d'«oublier» discrètement et diplomatiquement ces légères transgressions à la loi.

«Des plaintes seront sans doute déposées lundi», confiait l'un d'eux, mais pour l'instant nous ne voyons aucun intérêt à en faire toute une histoire... d'autant plus que jusqu'ici ça n'a fait de mal à personne et qu'il n'y a eu aucun autre incident...»

Aussi contre les «voyages collectifs»

Les taxis contre le virage à droite sur les feux rouges

La Ligue nouvelle des propriétaires de taxis de Montréal qui représente 60 pour cent des autos-taxis et 53,8 pour cent des propriétaires de taxi de toute la province est opposée à ce que le projet de loi modifiant le code de la route permette le virage à droite sur les feux rouges à Montréal.

L'organisme qui entend présenter son mémoire devant la Commission parlementaire des Transports mercredi estime que ce changement serait extrêmement dangereux, compte tenu que la majorité des arrêts d'autobus sont situés au coin des intersections.

La Ligue veut s'opposer aussi à l'adoption de ce que le projet de loi appelle «voyages collectifs» et qui représente le transport, par un particulier, de compagnons de travail moyennant paiement. Elle estime que c'est une atteinte directe aux droits exclusifs du transport des personnes par taxi, et sans contrepartie offerte aux artisans du taxi pour cette perte de commerce. Les propriétaires de taxis suggèrent plutôt qu'on amende les règlements de façon à pouvoir charger un tarif par tête plutôt qu'au compteur.

L'organisme exprime son inquiétude de voir que le citoyen québécois se voit nier le droit de

conduire une automobile puisque le texte de loi le considère comme un privilège que le directeur gé-

ral du Bureau des véhicules automobiles peut suspendre ou abroger à son gré.

INSTITUT POPULAIRE DE PHOTOGRAPHIE

8105, rue Hachelaga, Montréal, Qué.

COURS de PHOTOGRAPHIE

- INITIATION
- TECHNIQUES
- REPORTAGE

Demandez notre dépliant 352-6260

BETOURNAY & CRONE OPTOMÉTRISTES

L. A. Betournay - S. R. Crone - J. P. Cardinal - C. Lemire
P. Meunier - S. Coutu - G. Coutu
Docteurs en optométrie

chez
Simpsons

En valé au septième:
Fairview-Pointe-Claire, niveau du Promenoir 697-4870, poste 242
Les Galeries d'Anjou, niveau du Promenoir 353-3300, poste 341
Le Carrefour Laval, étage supérieur 687-1540, poste 242

Cette semaine à Place Bonaventure

HALL D'EXPOSITION

LA FOIRE DU CADEAU D'AUTOMNE À MONTRÉAL.
Toutes les nouveautés dans le monde du cadeau.
Jusqu'au 30 août. Commerçants seulement.

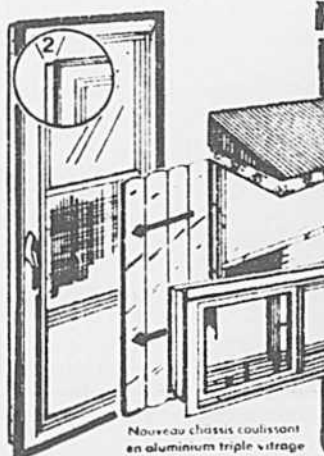
L'HOMME ET LA MODE.

Vêtements et accessoires pour hommes et garçons.
Matériel d'emballage et d'étalage pour le détaillant
3-5 septembre. Commerçants seulement.

CENTRE DE COMMERCE EN GROS

MARCHÉ DU CADEAU D'AUTOMNE.
Mart «C». Jusqu'au 30 août.
Commerçants seulement.

Place Bonaventure



PRIX IMBATTABLES

DU MANUFACTURIER AU CONSUMMATEUR

revêtements de
maison à la boîte
blanc - 9,2" \$58,00
PORTE PATIO
4 panneaux ou thermos
à partir de \$329,99
prix sujets à changement sans préavis

J. L. Aluminium inc.
1203, boul. Curé-Poirier,
Longueuil
677-3023 521-4745

porte isolée 2^{de}
verre trempé
couleurs \$135,00

porte émaillée
double coupe-
froid \$150,00

Contre-fenêtre
sur mesure
jusqu'à 60"
\$35,95

Distributeur B.L. Aluminium
4379, boul. St-Martin
Chomedey
681-0713 334-8352

Provincial/ SUPERLOTO

NUMÉROS GAGNANTS
\$1,000,000

Tous les billets gagnants, sans exception, sont encaissables aux bureaux de LOTO-QUÉBEC, 2000, rue Berri, Montréal H2L 4N5

TIRAGE:

26 AOÛT 79

7132948

4907571

3846333

3612146

9134036

Les détenteurs de billets se terminant par:

132948	32948	2948	948
907571	07571	7571	571
846333	46333	6333	333
612146	12146	2146	146
134036	34036	4036	036
GAGNENT \$10,000	GAGNENT \$1,000	GAGNENT \$100	GAGNENT \$25

Les billets gagnants de \$25, \$100 et \$1,000 sont encaissables à toute succursale de la BCN.

Tous les billets gagnants, sans exception, sont encaissables aux bureaux de LOTO-QUÉBEC, 2000, rue Berri, Montréal H2L 4N5.

PROCHAIN TIRAGE:

30 septembre

Chaque billet est valide pour 2 tirages.

Vérifiez les vôtres

Le patronat et la sécurité au travail

Plusieurs des critiques que vient de formuler le Conseil du patronat du Québec (CPQ) à l'encontre du projet de loi 17 sur la santé et la sécurité au travail méritent d'être analysées très sérieusement. On ne saurait, en tout cas, les rejeter du revers de la main.

Ce projet de loi, comme on sait, comporte notamment le droit pour tout salarié de refuser sans pénalité d'exécuter un travail qu'il estime dangereux, et prévoit l'introduction d'un comité paritaire à caractère décisionnel pour toutes les questions liées à la santé et à la sécurité, y compris le choix du médecin de l'entreprise. Il crée aussi un poste de «représentant à la prévention» qui agirait au nom des salariés et jouirait de pouvoirs d'enquête.

Le CPQ, comme il l'avait fait lors de la parution du Livre blanc sur le même sujet, répète qu'il est pleinement d'accord avec les objectifs que vise le législateur, mais il estime que ce dernier n'a pas choisi les meilleurs moyens de les réaliser. Quelques-uns des moyens qu'il a retenus, en effet, dépeuilleraient à peu près complètement l'entreprise de ses droits de contrôle sur les mécanismes de sécurité et de santé, tout en maintenant par ailleurs, et même en accroissant, sa responsabilité financière.

Une des objections majeures que soulève le patronat a trait à la définition du travail dange-

reux. Selon le projet de loi, il suffirait, pour qu'il entre dans cette catégorie, qu'il présente «un risque qui n'est pas normalement et habituellement inhérent aux fonctions exercées». Le CPQ préférerait qu'on parle d'un danger «immédiat» et «grave». La formule permettrait, nous semble-t-il, d'éviter des abus que le législateur n'a sûrement pas voulus.

Il importe, en effet, d'être prudent. En période de négociations difficiles, l'exercice de ce droit par quelques employés détenant des postes clefs pourrait facilement devenir un puissant moyen de harcèlement entre les mains d'un syndicat excessivement militant. En vertu du même projet de loi, en effet, le patron pourrait être obligé de payer à ne rien faire les autres employés en aval qui se trouveraient alors paralysés par l'absence de leurs confrères.

Le patronat, par contre, est en terrain moins solide lorsqu'il voudrait que le fardeau de la preuve incombe au salarié qui a refusé une assignation pour cause de danger. Ce fardeau doit incomber à l'employeur. Il est à espérer que le CPQ laissera tomber cette objection s'il obtient satisfaction sur la définition du travail dangereux.

Il a raison, d'autre part, de s'inquiéter du pouvoir de décision qu'on veut accorder aux

comités paritaires de santé et de sécurité dans l'entreprise. On aura là une autre source de conflits et d'affrontement. On aura là une sorte de pouvoir parallèle qui n'augure rien de bon pour les relations patronales-syndicales. Si le patron est légalement et financièrement responsable de la santé et de la sécurité de ses employés, il doit demeurer libre des moyens qu'il entend prendre pour assumer cette responsabilité.

Que l'État oblige les employeurs à se soumettre à des normes très sévères à ce chapitre, il n'y a sûrement rien à redire, mais qu'il le fasse directement dans la loi et non par comités paritaires interposés. Ces comités peuvent jouer certes un rôle très utile mais ils ne sauraient avoir qu'un caractère consultatif.

La question du choix du médecin de l'entreprise, en particulier, par ces comités paritaires, est tout spécialement délicate. À première vue, l'idée semblait originale et de nature à créer un climat de plus grande confiance. Mais, comme le soutient le CPQ, il est difficile de chambarder le système actuel sans créer de plus graves problèmes encore. De toute façon, on sait que les premiers intéressés, soit les médecins de médecine industrielle, ne veulent pas du projet gouvernemental.

Il doit sûrement y avoir moyen de répon-

dre autrement aux critiques qu'on entend parfois en milieu syndical à l'endroit de ces médecins qu'on accuse d'être en situation de conflit d'intérêts et de rétablir, s'il y a lieu, leur crédibilité. Il existe, par exemple, des organismes de contrôle professionnel qu'on pourrait faire entrer en action. Il y a aussi la possibilité de définir mieux leur statut ou, encore, d'élaborer des contrats types qu'ils seraient tenus de respecter.

Le CPQ formule d'ailleurs, sur le même sujet, une critique qui apparaît valable quand il reproche au projet de loi de forcer les employeurs, à toutes fins utiles, à s'adresser aux départements de santé communautaires et aux CLSC. L'entreprise devrait demeurer libre de recourir également, si elle le veut, aux cliniques médicales privées.

Enfin, le CPQ ajoute une observation globale qui ne manque pas d'impressionner quand il souligne que ce projet de loi comporte trop de pouvoirs de réglementation dont on ne connaît pas encore la portée pour se faire une idée exacte de ce que sera finalement cette législation. Les législateurs voudront sans doute attendre la publication de ces règlements avant de donner leur aval à un projet aussi complexe qui ne compte pas moins de 288 articles.

Vincent PRINCE

Les Kurdes menacés de génocide

Les indices se font précis et inquiétants: l'ayatollah Khomeiny veut «écraser la rébellion» kurde, ce qui veut dire, faire passer par les armes l'élite politique et religieuse de cette minorité. Prise en termes voilés, cette décision annonce ni plus ni moins le projet de génocide que caresse l'ayatollah en ce qui concerne cette enclave du nord de l'Iran.

Les leaders kurdes sont d'ailleurs conscients de se trouver en présence d'une «tentative de génocide» et d'«éradication» de leur peuple. Ils lancent un appel à M. Bazargan, premier ministre (fantôme) de leur pays, et, par extension, à l'opinion mondiale.

Ce qui corse la situation, c'est que l'ayatollah jouit désormais de la redoutable faculté de pouvoir créer le climat psychologique propice à ce genre d'opération. L'étrange religieux vient, d'ailleurs, de lancer, contre les Kurdes, une campagne qui a toutes les caractéristiques de l'hystérie.

Pour établir le «parti unique» — celui d'Allah — et, conformément à la logique de M. de La Palice — l'ayatollah commence par éliminer tout ce qui s'oppose à son projet. Les minorités kurdes et arabes se révèlent un obstacle. «Vous n'êtes pas un bon peuple», dit l'imam aux Kurdes. «Vous n'êtes pas musulmans... Nous savons que vous êtes mauvais et

nous ne vous accorderons pas la liberté.»

Ce principe étant établi, l'ombrageux personnage déclare nul et non avenue l'élection d'Abdul Rahman Ghassemlou, secrétaire général du Parti démocratique kurde (PDK), à l'Assemblée des experts chargés de mettre au point le texte définitif de la constitution. Ensuite, il fait interdire le PDK — «organisme diabolique» — et dénonce les dirigeants kurdes, notamment Cheik Ezzeddine Hosseini, leur chef spirituel, comme des êtres «corrompus, traîtres et vils». Il recommande discrètement ces indésirables aux soins des «komitès» (tribunaux révolutionnaires).

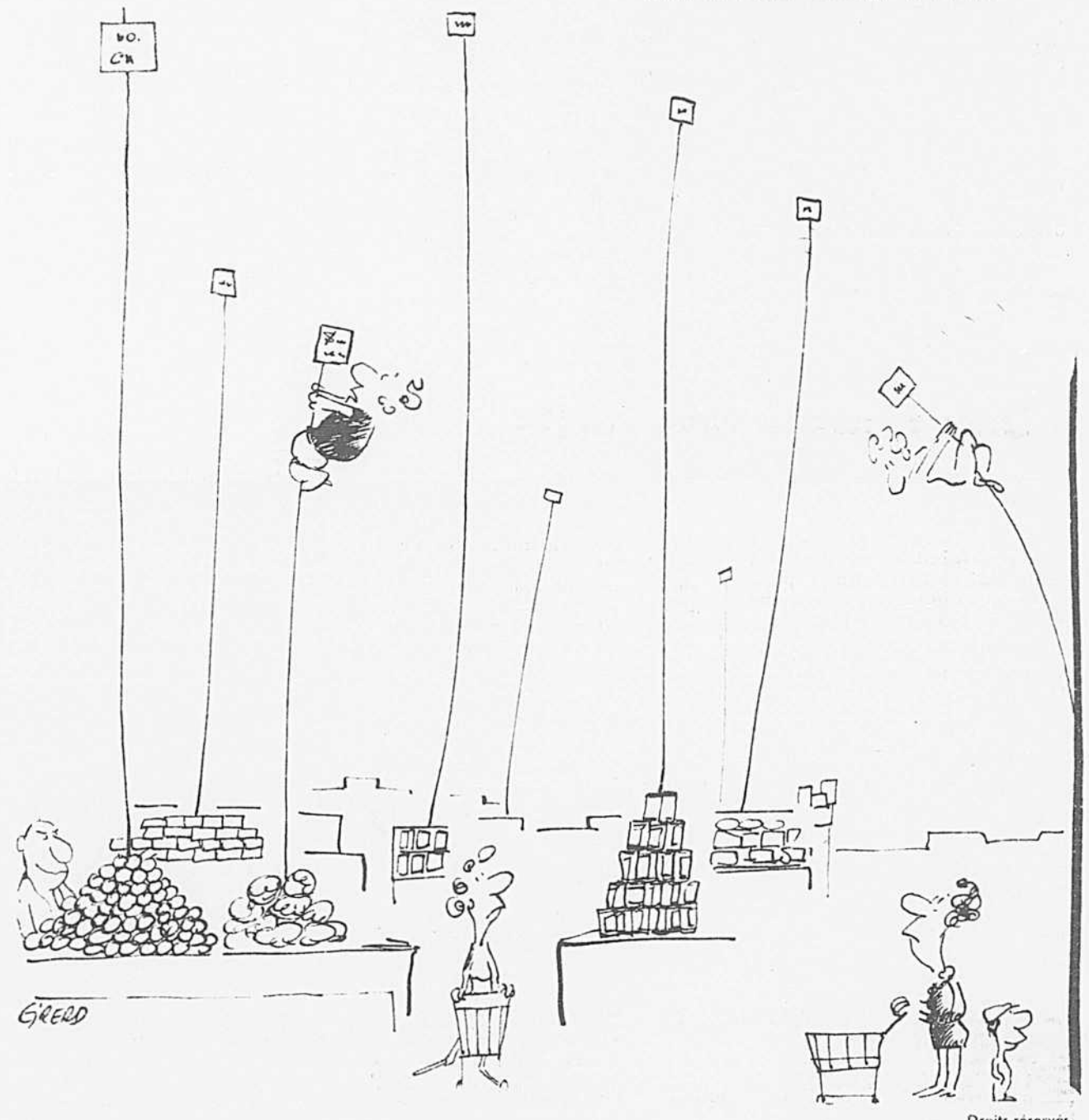
Simultanément, il fait fermer les journaux du pays et expulser les correspondants étrangers. Visiblement, son objectif est de pouvoir mieux manipuler la crédulité de masses ignorantes et toujours prêtes à manifester dans les rues à son signal. Il leur a fait croire, à ces masses, que la révolte grondait à Sanandaj (capitale provinciale du Kurdistan) et, qu'en conséquence, la mobilisation générale s'impose. Un pont aérien s'établit aussitôt et les troupes iraniennes se mettent à affluer à Sanandaj où le gouverneur Shakiba s'évertue à dire qu'il y a erreur, que tout est calme et que les bruits de

rébellion sont sans fondement. Voilà un gouverneur bien impertinent et qui va bientôt avoir des nouvelles de son chef...

L'histoire enseigne que la guerre sainte est toujours funeste à ceux qui la livrent. Celle que vient de déclencher l'ayatollah risque, comme tant d'autres, de mal tourner et de ne rien résoudre. Il serait pourtant si simple et combien plus profitable d'accorder aux Kurdes l'autonomie bien modeste qu'ils réclament.

D'une superficie égale à la France, l'ancien Kurdistan fut disséqué en 1918, lors du partage de l'empire ottoman. Huit millions de Kurdes se virent alors rattachés à la Turquie, 2,5 millions à l'Irak et près d'un million à la Syrie et à l'URSS. En Iran, ils sont près de cinq millions, et revendiquent le principe du gouvernement responsable, mais rattaché à la constitution iranienne. Ils veulent administrer, à leur guise, leurs propres affaires, notamment en ce qui concerne l'éducation et l'usage de leur langue. Bien qu'islamisés en majorité, ils conservent des particularismes qui agacent Khomeiny. Mais ils ont l'habitude de la résistance, laquelle pourrait bien se révéler, à la longue, le Waterloo du farouche mentor de Qom.

Jean PELLERIN



Droits réservés

Dans la presse anglophone

La déclaration des évêques

Si toutes les contributions au débat québécois étaient aussi sages et tempérées que la déclaration, plus tôt cette semaine, des évêques catholiques de la province, le climat politique local se porterait beaucoup mieux.

Pourtant, les évêques n'ont pas suggéré à qui que ce soit comment voter au référendum du printemps prochain. Au contraire, l'essentiel de leur message est que Dieu n'est pas nécessairement partisan du fédéralisme ou de l'indépendance.

Ils insistent seulement sur le fait que les Québécois ont droit à l'autodétermination — qu'ils ont le droit de déterminer d'eux-mêmes s'ils veulent demeurer dans la Confédération ou la quitter. Depuis la déclaration contraire du premier ministre Joe Clark lors de la dernière campagne électorale, ce principe devait être réaffirmé.

L'essentiel de leur message rappelle quelques faits fondamentaux concernant le Québec, et ils donnent quelques conseils sur la façon dont devrait se dérouler le débat qui nous concerne. Leur message s'adresse évidemment aux catholiques; mais il devrait être entendu de tous les Québécois.

Ils nous rappellent notamment

que les francophones constituent une entité distincte, avec ses propres traditions et valeurs. Mais ils soulignent que la province compte également plusieurs autres groupes linguistiques et culturels — anglophones et indigènes notamment — qui ont autant de droits que les francophones de participer à l'élaboration d'une politique d'avenir pour le Québec.

Ils font également une mise en garde contre les dangers de l'extrémisme. Ils rejettent aussi avec force l'argument que le fédéralisme est une lâcheté, et qu'il n'y a rien eu de bien pour le Québec dans la longue histoire du Canada...

Ils espèrent surtout que les Québécois soient en mesure de profiter du climat tourmenté actuel pour «créer les conditions d'une société plus juste».

Lors de leur entretien amical plus tôt cette semaine, les premiers ministres Clark et Lévesque ont eu beaucoup d'égarés l'un pour l'autre. La même chose s'est produite dans la rencontre avec les leaders libéraux Trudeau et Ryan. C'est très encourageant.

Ces discussions civilisées ne produiront certes pas les modifi-

cations nécessaires, mais cela pourrait constituer un bon point de départ. — *The Montreal Gazette*, le 22 août.

L'unité au sein de l'AFPC

Les événements qui ont marqué le dernier congrès de l'Alliance de la fonction publique du Canada, à Québec, ressemblent étrangement à ce qui se passe à l'échelle nationale... sorte de Canada en microscopie, pour être plus précis.

Les francophones veulent former leur propre cellule franco-québécoise au sein de l'Alliance, parce qu'ils se sentent dominés par les anglophones. Les dirigeants de l'Alliance expliquent que leur projet est irréalisable, parce que si une province se crée une cellule, les autres voudront faire de même, et cela détruira finalement son caractère national. Certains francophones sont d'accord là-dessus. Et d'un autre côté, certains anglophones croient que les francophones devraient pouvoir le faire, parce que la majorité va comprendre et finalement demeurer avec le mouvement national.

Jusqu'ici, c'est du déjà entendu... voire même du réchauffé. L'analogie continue. Certains journaux traitent la chose com-

me une «mutinerie» au sein de l'Alliance, cependant que d'autres n'y voient rien de bien significatif.

Certains reporters ont élaboré du même coup que la seule histoire valable à ce congrès était qu'un groupe québécois voulait déterminer son propre avenir...

L'Alliance doit maintenant subir de fortes pressions de toutes les parties du Canada qui demandent des pouvoirs régionaux accrus.

À l'heure actuelle, l'Alliance est structurée selon chaque ministère, où chacune des unités de négociations représente un ministère différent.

Ce sont les conseils régionaux qui se penchent sur les problèmes particuliers à certaines régions, de même qu'il se trouve certaines faiblesses chez les directeurs régionaux à la direction nationale, mais, somme toute, le pouvoir repose presque entièrement sur les dirigeants des différentes cellules de l'Alliance.

C'est de cette façon qu'ils veulent la maintenir, parce qu'ils croient que c'est la seule façon pour l'Alliance de négocier avec le gouvernement. Et ils ont raison. Une fois l'Alliance morcelée en cellules régionales, elle perdra toute sa force. Cela n'est certes pas dans l'intérêt des syndiqués.

Le plus grave danger pour l'Alliance reste toutefois le pro-

jet du gouvernement conservateur de retrancher 60.000 emplois de la fonction publique.

Pour combattre ceci, il faudra d'abord et avant tout que l'Alliance regroupe ses forces — ce n'est pas le temps pour elle de se morceler. — *The Ottawa Citizen*, le 2 août.

Trop tolérant pour le terrorisme

Jacques et Louise Cossette-Trudel ont reçu leur sentence, mais plusieurs Canadiens (sans parler des gens à travers le monde qui ont horreur du terrorisme) se demandent si elle équivaut au crime commis.

En leur donnant leur sentence, le juge s'est exprimé comme s'il reconnaissait la gravité de leur crime, mais deux ans moins un jour — ce qui signifie qu'ils sont éligibles à un acquittement sur parole dans huit mois — ressemble davantage à une sentence chargée d'ironie.

Sans parler de vengeance, on aurait quand même pu s'attendre à une sentence davantage exemplaire, surtout à une époque d'extrême anarchie morale, étant donné qu'on ne sait plus où les terroristes vont frapper et leur degré d'inhumanité.

A certains endroits, le raisonnement du juge a semblé naïf. Il a déclaré qu'ils avaient «souffert» les huit années de leur exil à Cuba et en France.

Cela n'attise pas notre sympathie. Le juge a souligné la «conduite irréprochable» du couple depuis son retour volontaire au Canada. Est-ce surprenant? Et le juge a rappelé que le couple devait servir d'exemple aux kidnappeurs en puissance. Certes vrai. Mais le couple n'était pas des kidnappeurs ordinaires. C'étaient des terroristes politiques.

Leur victime, James Cross, a déjà décrit la femme comme «celle que je craignais le plus parmi tous ceux qui m'ont tourmenté durant ma captivité». Les Cossette-Trudel avaient menacé de tuer Cross s'ils n'avaient pas de sauf-conduit pour Cuba (endroit qu'ils avaient choisi pour «souffrir»).

Le reste des membres du FLQ toujours au large sont maintenant en droit de penser qu'il est prudent de revenir au Canada ou, après une sentence légère, ils pourront retrouver leur liberté dans un pays qu'ils ont déjà menacé.

Le terrorisme est une peste qui ravage le monde. Si on veut l'éliminer, on devra être davantage sévère à l'endroit de ses adeptes. — *The Winnipeg Tribune*, le 10 août.

À propos de Diefenbaker

A propos de la mort de John Diefenbaker.

Vous m'avez donné le goût, par vos articles du 16 et du 17 août de prendre la chose à la légère.

En effet, dans votre édition du 16, John Diefenbaker est né en Ontario, à Neustadt, le 18 septembre 1895. L'information est donnée en première page. Le lendemain, 17 août, nous apprenons, toujours en première page, que l'Etat offre des funérailles nationales à ce vieux lion bagarreur qui désire (ce sont ses dernières volontés, dit-on) être inhumé dans sa Saskatchewan natale à côté de sa défunte épouse Olive qui, elle, fut inhumée à Ottawa en décembre 1976...

Fiou! On a beau être lion bagarreur, Diefenbaker est mort, pas possible d'avoir le bras aussi long! Qui pourrait

démêler un pareil écheveau de première page?

Au demeurant, l'obstination et l'acharnement de cet homme à vivre sans compromis ses idées et à défendre la cause fédéraliste devraient servir de modèle aux péquistes qui, en Beauce-sud présentent un Boisvert hésitant et quasi fédéraliste (où donc est passé le Lévesque des Grandes Elections?) et, dans Prévost, refusent un Bourgault résolument indépendantiste.

Hé, messieurs les péquistes, branchez-vous!

«To independence or not to independence. That is the question, as would say M. John Diefenbaker», s'il était encore en vie. Lui, je crois, n'aurait pas peur!

Jean LEPAGE,
Cinéaste et
indépendantiste
Montréal

Contre les rires en boîte

Messieurs les réalisateurs, vous faites monter ma pression dangereusement lorsqu'une émission dite «comique» est accompagnée de rires en boîte. Quelle bonne raison avez-vous à nous donner pour nous servir cet élément que vous avez copié des Américains, (pas étonnant que ce peuple se gave de tranquillisants à la tonne) si ce n'est que de provoquer le rire! Nous prenons pour des poires à qui on fait tout avaler? Quand une situation est drôle, on rit et si c'est d'un plat à faire dormir un insomniaque, même si votre «riromètre» est à plein pouvoir, ON NE RIRA PAS.

A quoi bon mobiliser un moniteur qui a l'air de s'amuser comme un p'tit fou à monter et descendre le son des rires selon sa fantaisie et très souvent nous prive de répliques qui nous font perdre la fin du gag ou du punch. Exaspérée par tant d'enfantillais-

ges, j'ai souvent le goût de casser mon téléviseur, mais je me ressaiss, tourne le bouton à «off» et m'installe avec un bon livre.

Il en est de même pour la musique de fond qui accompagne souvent des entrevues et qui est si forte, que c'est à se demander si l'on doit écouter l'invité ou la musique. Tout cela est grossier et disgracieux, sachez-le messieurs les réalisateurs, et cessez de jouer avec nos nerfs. et de nous considérer comme des adultes dont l'âge mental est de 10 ans, et encore!

Domage que des émissions comme «Moi et l'autre» (reprises cet été) les «Bye Bye», «Indiscrétions d'une camera» et plusieurs autres émissions qui pourraient nous intéresser soient rendues insupportables pour les raisons invoquées plus haut.

Claire GOSSELIN
Montréal

CUM: hausse des tarifs

C'est 20% de plus pour les pauvres, pourquoi?

Est-il juste que le prix des billets d'autobus et de métro à Montréal soit plus élevé pour ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter ces billets en livrets?

Actuellement, la C.T.C.U.M. vend ses billets \$5.00 le livret de treize billets et celui qui n'est pas assez riche pour s'offrir un livret est obligé de payer son passage \$0.50, au lieu de \$0.39, soit \$0.11 de plus que les plus favorisés.

Les commissaires de la C.T.C.U.M. semblent bien loin des réalités quotidiennes des Montréalais et taxent la pauvreté. En fait, c'est 20% de plus pour les pauvres.

La différence de \$0.11 semble

minime, pour ceux qui gagnent \$300.00 par semaine et plus. Mais, il se trouve que nombreux sont les travailleurs, les chômeurs, les assistés sociaux et les défavorisés de toutes sortes qui n'ont que quelques dollars par semaine dans leurs poches. Pour eux, la différence compte et agace plus qu'on se l'imagine.

Mais pourquoi faire payer 20% de plus aux pauvres? Comme il est question d'une augmentation du coût des billets, je suggère \$0.50 le billet et que ce soit pour tous, riches comme pauvres.

J'espère que les éditorialistes vont intervenir en faveur des gens ordinaires qui sont souvent presque aussi pauvres que Chrysler.

Jules LEBEAU
Montréal

Courrier parlementaire

Au Premier ministre Lévesque

Je vous écris en tant que Canadien ayant résidé à Montréal pendant plus de trente ans, non par choix à l'origine mais transféré par un organisme national à son bureau central. Ma femme et moi y serions encore, par choix cette fois, si des questions de santé n'exigeaient un hiver plus clément.

Le souci qui motive cette lettre est du au référendum prochain auquel seul un «oui» ou un «non» devront répondre à une demande de soutien d'un état de «souveraineté-association» pour Québec obtenu par négociations avec le reste du Canada. La question ainsi posée, même accompagnée d'une explication claire et d'une définition stricte du terme, ne fournirait aucune indication de la pensée et des désirs des Québécois sur ce problème si important pour leur avenir, à celui du Québec avec ou sans le reste du Canada, et à celui de la nation tout entière. Cette question serait visiblement partielle, posée par un parti politique aux fins de favoriser sa propre volonté (minoritaire) de se séparer du reste du Canada. Ce point a été peu mis en valeur au cours des élections de 1976 et n'a certainement pas été la cause principale de l'élection du gouvernement actuel (qui n'a d'ailleurs pas obtenu la majorité des votes) — celle-ci ayant été le besoin d'un gouvernement plus stable qu'auparavant.

Il me semble que vous devez, en tant qu'homme de bon sens et homme d'honneur et par égard pour vous-même, pour les gens du Québec et pour tous les autres Canadiens, d'aborder cette question d'une manière plus claire et plus impartiale que la méthode douteuse apparemment envisagée, afin d'obtenir une nette indication des sentiments réels de la population québécoise. Je suis sûr que, ce faisant, vous augmenteriez, entre autres, votre prestige personnel et votre avenir comme dirigeant du Québec, et prendriez place dans l'histoire parmi les hommes d'Etat de premier ordre.

Le procédé que je préconise est de présenter le référendum sous forme de «choix multiples», dont les réponses seraient graduées de 1 à 4 et où aucun chiffre ne correspondrait à un point entièrement rejeté.

La directive de ne marquer que l'une des options ne suffirait évidemment pas à fournir les renseignements et les directions recherchés. Les choix que j'envisage sont les suivants:

- (1) Indépendance complète («séparation») du point de vue politique, fiscal, financier et social, avec ou sans certains accords commerciaux menés à bien par le truchement habituel de négociations internationales;
- (2) «Souveraineté-association»,



signifiant vraisemblablement une séparation politique mais accompagnée d'échanges commerciaux libres, de frontières libres et d'un système monétaire commun, ou de ceux de ces points sur lesquels un accord ait pu se faire;

(3) Intégration fédérale, mais avec négociations de la constitution et de la distribution de pouvoirs plus étendus aux provinces (Etats) qui auraient tous des droits égaux et séparés, et des pouvoirs limités envers les autorités centrales;

(4) Maintien du statu quo, donnant au Parlement fédéral l'autorité suprême sur tous les points d'intérêt commun.

Il faudrait, bien entendu, publier une explication claire de chaque question, fournissant d'une manière aussi neutre que possible les arguments favorables et défavorables, ainsi qu'un gouvernement responsable doit le faire.

De cette façon, les décisions subséquentes que le gouvernement du Québec jugerait raisonnable de prendre reposeraient sur une connaissance aussi approfondie et immédiate que possible des souhaits de la population, une connaissance acquise, de plus, d'une manière démocratique.

Faisant suite à de telles questions, d'autres pourraient s'y ajouter avec profit, sur le langage, par exemple, telles que (et cas):

- (1) révocation de la loi 101 et réadoption des deux langues officielles;
- (2) amendement de la loi pour permettre le choix libre de la langue d'enseignement, et traitement égal à tous points de vue des institutions de langue anglaise et des autres;
- (3) continuation de la loi actuelle.

Même si la démarche que je suggère faisait peu pour attirer les membres extrémistes du Parti québécois, pour sincères qu'ils soient, il est éminemment souhaitable que vous-même et ceux de vos ministres et de votre parti, qui êtes enclins à le faire, aient le courage, la sagesse et l'habileté politique d'adopter soit la méthode préconisée soit une autre également équitable.

Après un raisonnable délai de courtisane, j'ai l'intention d'envoyer des copies de cette lettre à la presse.

S.A. SHEPHERD
Victoria, C.B.

Aux ministres Jacques Parizeau, Yves Bérubé, Rodrigue Tremblay

Cher Monsieur,

A la suite de nombreux articles parus sous la rubrique «Expropriation», j'aimerais rapporter certains faits concernant l'économie québécoise, ses débuts, son évolution et la situation actuelle.

Quoique ce même sujet mériterait certainement plus qu'une simple opinion dans une rubrique aux lecteurs, notre économie dépend de trois principaux éléments: nos ressources naturelles et humaines, notre capacité de participer à son développement et les gens avec lesquels nous devons vivre cette évolution.

N'ayant pas tous les détails du dossier «Amiante», je ne peux exprimer une opinion de ce qui ressort sur ce que j'ai pu lire à ce sujet; une impasse pour notre gouvernement, pour notre population, pour un très grand nombre de nos hommes d'affaires, pour de très nombreuses sociétés ayant œuvré chez nous et avec nous pendant des années.

Si l'on veut corriger des anomalies existantes dans notre économie, il serait déplorable de penser que l'on peut trouver la solution à un problème sans créer aucune répercussion.

Il serait malheureux d'observer que l'on peut créer 40 problèmes dans le but d'en régler un seul, et ceci n'est pas non plus la solution; mais que nos dirigeants actuels informent l'industrie que le gouvernement aimerait dorénavant participer au développement de nos ressources naturelles est déjà une très grosse bouchée à prendre qu'on digère et logique.

Que nos dirigeants actuels informent l'industrie de l'amiante qu'ils aimeraient voir une plus grande production de produits œuvrés de l'amiante chez nous est aussi une logique qui aurait dû avoir sa place bien avant aujourd'hui, dans bien d'autres domaines et dans la pensée de bien plus de Québécois.

Nos ressources ne se limitent pas à la possibilité de vendre; nous sommes aussi un marché qui a une population qui achète.

Que nos dirigeants actuels informent l'industrie que si elle ne change pas ses méthodes de fabrication ou ses lieux de fabrication «on va l'exproprier», est un signe de très grand manque de maturité, et l'industrie n'a pas d'alternative; puisque nos dirigeants actuels voudraient faire comprendre à tous les hommes d'affaires que, durant son terme d'office, le gouvernement voudrait changer les choses pour le bien du Québec et des Québécois.

Si l'on relève l'article de Paul Lorrain, physicien de l'Université de Montréal, sur ce même sujet dans cette rubrique du 15 mai 1979, on dénote en plus que

l'amiante est un secteur chargé de complexités administratives dont nos dirigeants devraient être conscients.

Je ne doute pas de la capacité des nôtres de trouver des solutions appropriées du point de vue santé et sécurité et même administratif, dans ce secteur, mais je ne crois pas que ce soit le rôle du gouvernement de faire l'exploitation minière pas plus que c'est le rôle du gouvernement de fabriquer des bandes de freins ou des tuyaux d'égoûts, ça c'est le rôle de l'entreprise privée œuvrant dans un marché concurrentiel avec la collaboration des ministères touchés par ces activités.

Ce très grand manque de connaissances des affaires de nos dirigeants est très évident dans l'évolution de ce dossier et je crois qu'il serait grand temps que nos dirigeants trouvent la solution à leurs problèmes de communication avant que toute la vaisselle soit brisée.

Ca fait plus de 200 ans que l'on exploite ces gisements et des dizaines de milliers de Québécois gagnent leur vie dans cette industrie depuis des générations.

De très nombreuses entreprises québécoises n'existent que du fait que ces fibres se soient déposées dans notre territoire; n'y aurait-il pas une façon plus démocratique et civilisée d'inciter les fabricants de produits finis de planifier une plus grande part de leur production chez nous et créant un plan de dégrèvement fiscal par emploi créé, par millions de dollars investis en installations, ou par tonnes ou dollars de produits œuvrés et exportés.

Ne pourrait-on pas inciter ceux qui veulent à participer à des négociations dans un climat de détente au lieu d'un climat de menaces, d'incertitudes et d'ambiguïté. Il y en a d'autres qui, malgré les bonnes intentions du gouvernement, ne peuvent et ne pourront pas participer à ces changements.

D'autres, d'une façon passive seulement, comme l'installation d'une usine dans le Vermont ou l'Etat de New York ou participer au développement économique de notre province voisine à l'ouest.

Il n'est pas nécessaire que l'échéancier soit autocratiquement établi, mais devant plutôt tenir compte des effets positifs que le gouvernement désire créer c'est-à-dire, inciter — inviter — influencer un plus grand nombre d'hommes d'affaires à venir établir des industries dans un climat de confiance et non de méfiance, d'une façon positive et progressive et non d'une façon négative et régressive.

Il y a beaucoup à faire chez nous et ce n'est pas en démotivants ceux avec lesquels nous désirons jouer que l'on rendra le jeu intéressant.

Il serait important d'éviter à ce que l'on en vienne à jouer tout seul.

André J. HEON
Montréal

Une église un peu trop permissive

Une série d'articles parus dans la GAZETTE au milieu d'août nous donne une rétrospective de la religion catholique en ces dernières années. Il ne faudrait pas trop l'en blâmer puisque cela a lieu dans toutes les religions actuelles. Si elle est fautive, c'est de n'avoir pas prévu ce qui lui arrive. Vatican II a entr'ouvert la porte de sa discipline par où est sorti le meilleur de ses bonnes habitudes.

Nous vivons dans un monde en révolution contre lui-même. Tout ce qui était bien devient tabou et tout ce qui était mal prend figure de nouveauté. Pour ne pas paraître arriérée, l'Eglise a permis trop de contradictions et n'a pas tranché assez tôt dans le laisser-aller qui se faisait autour d'elle; Elle s'est tue, elle a hésité, elle a même collaboré en se lançant dans des initiatives qui la diminuaient. Elle a trop suivi le courant du modernisme et s'est placée dans une position équivoque. Dans ses changements, elle est allée trop vite et a

manqué de doigté et de perspicacité. De sorte que les jeunes ont tout lâché, n'ayant plus de base, et que les vieux sont restés scandalisés.

Nous assistons à un relâchement presque total: 27,000 prêtres auraient défrôqué jusqu'ici de par le monde. L'exemple entraîne. Certains se sont permis des déclarations fracassantes, d'autres sont de la gauche... Que faire? On accuse la vieille école d'avoir été trop sévère. D'une église à l'autre, on ne se comprend plus. Cela manque d'unité et de cohérence. Et c'est triste à mourir...

On s'aperçoit, mais un peu tard, qu'on a donné trop de corde à la population: il n'y a plus rien qui tienne et l'on accepte tout au nom du progrès.

Quel progrès?... On a tout précipité.

Nous sommes égarés dans la forêt et cherchons le sentier de la vérité. Certains diront que nous y sommes; d'autres, que nous nous égarons davantage.

Pierre Bourgault dira que cette révolution s'est faite «sans tuer un seul prêtre» mais on a tenté d'assassiner la foi. Elle est encore bien vivante et ne mourra pas. C'est promis.

On parle d'un retour à la base. Cela n'intéresse pas Mgr Ouellet. Pourtant, c'était la Belle-Epoque du Christianisme au Québec.

Le Cardinal Léger nous a abandonnés pour aller au secours des lépreux; on ne voulait plus lui obéir, dit-il en partant. Mais n'étions-nous pas morale-

ment plus lépreux que ceux du Cameroun?... Il est revenu pour mourir parmi nous. Puisse son sacrifice nous être salutaire.

Il n'y a peut-être qu'une seule solution à notre seconde rédemption: «une grande épreuve»: ce qui équivaudrait à émonder l'arbre de notre minable émancipation afin qu'il donne de meilleurs fruits.

Par contre, nous sommes un peuple généreux: «LA CHARITÉ SAUVE».

Rosario VENNE,
St-Hippolyte,
Qué.

N.B.

- Priorité est accordée dans cette page aux lettres breves, d'intérêt général, se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les textes non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Lettres des lecteurs», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

PROFITEZ DES MAINTENANT DE LA NOUVELLE
SUBVENTION
du gouvernement provincial jusqu'à \$50000 SUR l'achat de

FENÊTRES et PORTES

EN ALUMINIUM HIVER-ÉTÉ AVEC MOUSTIQUAIRES

COMMANDEZ DÈS MAINTENANT ET ÉCONOMISEZ

- La porte «DELUXE» avec double coupe-froid
- Faites sur mesure
- Première qualité
- MAIN-D'OEUVRE et GARANTIE ÉCRITE DE 5 ANS
- Choix de couleurs. Emailuit.

COMPAREZ AVANT D'ACHETER

ACHETEZ MAINTENANT
PAYEZ EN DÉCEMBRE
* PAS D'INTÉRÊT *

SERVICE D'ACHAT À DOMICILE
JOUR, SOIR ou FIN DE SEMAINE
* TERMES FACILES *

DÉMONSTRATION ET ESTIMATION GRATUITES
TÉLÉPHONE:
731-7676
SOIR: 481-6356

MORCO ALUMINIUM INC.
• Achetez avec confiance • Plus de 25 ans d'expérience

8225, av. Mayrand
Montréal

6/36

GROS LOT

\$100,000.00

MINIMUM — VENDREDI

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE

1	14	17	29	30	34
6 SUR 6	1		299,180.00		
5 SUR 6	72		1,941.90		
4 SUR 6	3786		102.60		
5 SUR 6+	2		46,606.00		
			32	1,618,261.00	

Tous les billets gagnants de (\$25) Et \$50. de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

NUMÉRO COMPLET	NUMÉRO	POSSIBILITÉ DE
5 CHIFFRES	655327	3 GAGNANTS DE \$50,000.
4 CHIFFRES	55327	27 GAGNANTS DE \$5,000.
3 CHIFFRES	5327	270 GAGNANTS DE \$250.
2 CHIFFRES	327	2700 GAGNANTS DE \$50.
1 CHIFFRE	27	27000 GAGNANTS DE \$5.

Air Canada: le français aux seuls équipages entièrement francophones

La société Air Canada ne permettra les communications en français au-dessus du Québec qu'à des équipages entièrement francophones et une fois que le gouvernement fédéral aura donné le feu vert au contrôle aérien bilingue.

Un vice-président d'Air Canada, M. Charles Simpson, a annoncé en fin de semaine que les communications en français seraient permises «si c'est la loi du pays et s'il y a un équipage entièrement francophone à bord».

Chez CP Air, un porte-parole a révélé qu'on demanderait aux pilotes «ce qu'ils en pensent» avant de prendre une décision. On sait qu'Ottawa a accepté la semaine dernière le rapport de trois juges recommandant le passage au bilinguisme dans toutes les communications aériennes. Jusqu'ici, le français n'est toléré que dans six aéroports du Québec et pour le vol à vue seulement.

La compagnie américaine Allegheny Airlines, qui exploite deux liaisons aller-retour quotidiennes entre Buffalo et Montréal, a déjà dit qu'elle pourrait les abandonner si le bilinguisme devenait permis pour le vol aux instruments.

Double meurtre à Longueuil

La police de Longueuil n'était toujours pas en mesure, hier, de dévoiler l'identité d'un homme et d'une femme, âgés respectivement de trente et quarante ans, trouvés assassinés, samedi après-midi, au 1811 rue Dollard dans cette municipalité. Leur mort remontait à au moins quatre jours.

D'après des renseignements obtenus, les victimes étaient connues des policiers longueillois et l'hypothèse d'un règlement de comptes reste probable même si l'enquête policière pousse à l'heure actuelle.

Il faudra attendre en début de semaine pour connaître l'identité des victimes ainsi que le mobile de ce double meurtre. C'est le sergent-detective Michel Viau de la police de Longueuil qui mène l'enquête.

Bell: espoir de règlement prochain

A l'issue d'une ronde de négociations entre les représentants de Bell Canada et des 15.000 techniciens en grève de la compagnie, le médiateur fédéral Rolland Doucet a déclaré qu'un règlement du conflit était possible et ce, prochainement.

M. Doucet, qui avait réussi à amener les deux parties à la table des négociations samedi pour la première fois depuis sa nomination comme médiateur, a ajourné les pourparlers, afin de donner le temps aux protagonistes de repenser leur position.

Les rencontres devraient reprendre ces jours-ci. Un porte-parole de la compagnie, Pierre Marion, a précisé que ce serait M. Doucet qui déciderait quand reprendraient les négociations. Après s'être entretenu avec le médiateur, les négociateurs des

deux côtés ont accepté de réétudier leurs positions, d'étudier de nouveau la situation avant de se revoir dans quelques jours. Après plusieurs semaines de grèves tournantes, les 15.000 techniciens ont déclenché un débrayage général le 13 août. Actuelle-

ment, environ 100.000 personnes sont privées de service téléphonique ou voudraient faire effectuer des réparations à leur téléphone, tant au Québec qu'en Ontario. Le personnel de cadre a pris la place des techniciens, mais est loin de suffire à la tâche.

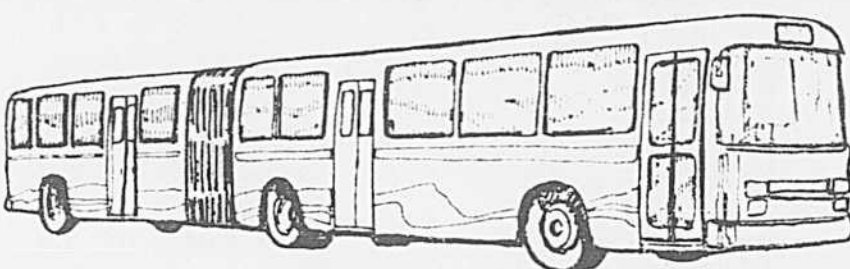
L'autobus articulé pourrait être utile à Montréal, selon Hanigan

Il n'y a pas de doutes que pour certaines applications bien précises, l'autobus articulé pourrait rendre d'énormes services à la Commission des transports de la Communauté urbaine de Montréal, et la CTCUM a d'ailleurs discuté du projet cette semaine.

Telle est la remarque faite à LA PRESSE par M. Lawrence Hanigan, président de la CTCUM, lors d'une récente conversation.

Un tel avertissement de M. Hanigan, signifie que sa pensée a évolué sur le sujet, et il le reconnaît en précisant que cette évolution découle du fait qu'il a suivi de près certaines expériences tenues avec des autobus articulés dans différentes villes américaines.

Applications possibles
Parmi les applications possibles, M. Hanigan mentionne les circuits à très forte fréquence, tout particulièrement aux heures de pointe, les circuits à très long parcours et les circuits express impliquant l'embarquement à quatre ou cinq endroits seule-



ment, et le débarquement à un seul endroit.

M. Hanigan offre certains exemples concrets: les métro-bus qui rabattent leur clientèle vers une station de métro; le circuit de la rue Notre-Dame qui se rend jusqu'à l'extrémité est du territoire de la CUM; certains circuits où l'intervalle entre les autobus doit être fixé à une ou deux minutes à cause de l'achalandage, et qu'on pourrait porter à trois ou quatre minutes.

Et M. Hanigan pense tout haut en mentionnant que les autobus articulés pourraient s'avérer une excellente solution pour desservir les futurs usagers du West Island,

dans l'éventualité où les trains de banlieue seraient complètement abandonnés dans ce secteur.

Ceci dit, M. Hanigan reconnaît que l'utilisation d'autobus articulés permettrait de réaliser d'importantes économies, surtout sur les circuits où il serait possible d'éliminer un ou des autobus tout en satisfaisant la même clientèle (quatre autobus articulés offrent la même capacité que six autobus réguliers).

Comme la fréquence d'un circuit dépend directement de la charge maximale atteinte par un véhicule en un point donné du circuit, l'utilisation d'autobus articulés permettrait effectivement d'é-

liminer des véhicules, quitte à rallonger légèrement l'intervalle entre deux autobus.

Or, qui dit élimination d'un ou de plusieurs véhicules sur un circuit donné, dit élimination d'un ou de plusieurs chauffeurs. Et comme le chauffeur représente 45 pour cent des coûts d'exploitation d'un autobus, on peut s'imaginer les économies qu'on pourrait réaliser.

Toutefois, il y a un hic dans ce «paradis financier éventuel»: le coût d'achat d'un autobus articulé. Comme chaque autobus commandé par l'Ontario lui coûtera environ \$315.000 (recherche et développement compris) et \$275.000 en excluant la recherche et le développement, un autobus articulé coûte trois fois plus cher qu'un autobus régulier. Et le rapport de Leuw Cather, Canada Limited souligne que pour être rentable, l'autobus articulé ne doit pas coûter plus que deux fois plus cher qu'un autobus régulier. Et ce n'est pas le cas actuellement.

Fabriqués en partie au Québec

Les premiers autobus articulés à sortir d'une usine canadienne seront fabriqués en majeure partie au Québec, puis assemblés à l'usine d'autobus de General Motors, à London, Ontario.

Ces 53 autobus ont été achetés à titre expérimental par le gouvernement de l'Ontario, qui entend les mettre en service à Hamilton, Mississauga et Ottawa, afin de vérifier sur le terrain les données du rapport De Leuw Cather, Canada Limited.

Deux soumissionnaires étaient en compétition: General Motors, à \$275.000 l'unité plus une somme de \$2 millions pour la recherche et le développement du prototype (pour un prix unitaire réel de \$312.735), et American Motors General, à \$350.000 l'unité.

Selon M. Vic Taylor, gérant de l'usine d'autobus de Saint-Laurent, les carcasses seront fabriquées dans son usine, mais l'assemblage final se fera à London, à cause du manque d'espace dans son usine.

General Motors se propose d'utiliser les premiers 30 pieds d'un autobus régulier de 35 pieds comme tracteur, et les derniers 25 pieds d'un autobus régulier de 40 pieds comme remorque. Les deux éléments étant reliés par un plancher pivotant (avec parois en accordéon) conçu par la firme oest-allemande Hamburg-Consult.

De bonnes affaires pour GM

Sur le marché des autobus plus traditionnels, l'usine de Saint-Laurent fonctionne à plein actuellement. En effet, M. Taylor soulignait à LA PRESSE que le carnet de commandes est rempli jusqu'au 1er août 1980, à raison de trois autobus par jour. Et M. Taylor précisait que deux de ces trois autobus quotidiens prennent la direction des autres marchés de l'entreprise, notamment North Bay, Vancouver et certaines villes de l'Etat de New York.

Qui plus est, les commandes consenties par les commissions de transport du Québec assurent de l'ouvrage aux employés jusqu'en 1982.

AUTOBUS

SUITE DE LA PAGE A 1

méliorer son service à moindre coût, du moins au chapitre de l'exploitation.

Le rapport indique que d'une façon générale, la capacité d'un autobus articulé équivaut à une fois et demie la capacité d'un véhicule régulier. En d'autres mots, quatre autobus articulés peuvent remplacer six véhicules réguliers.

On peut donc tirer le maximum d'avantages de ce type de véhicules sur un circuit où l'on peut éliminer un certain nombre de véhicules (et autant de chauffeurs), sur les circuits où l'achalandage est élevé, sur les circuits express et pendant les heures de pointe.

En autant que les autobus articulés sont standardisés avec le reste de la flotte, l'entretien ne devrait pas causer de problèmes majeurs selon le rapport, à l'exception de prévoir des puits de réparation plus longs et d'adapter l'outillage d'entretien en conséquence. Cela serait d'autant plus fondé si on devait opter pour la proposition de General Motors avec moteur poussoir (à l'arrière du véhicule) plutôt

qu'une autre marque avec moteur tracteur (placé sous le véhicule et au milieu de celui-ci).

Advenant que les villes canadiennes décident d'opter pour l'autobus articulé dans tous les cas où l'application le justifierait, le rapport prévoit que le taux annuel de fabrication pourrait varier entre 100 et 300 unités sur une période de 10 ans, à la suite d'une consultation auprès de 26 entreprises de transport qui possèdent 75 pour cent des 9.500 autobus urbains en service au Canada.

En outre, dans l'éventualité où un constructeur canadien serait en mesure de lancer sur le marché nord-américain un produit concurrentiel, le nombre d'unités produites annuellement pourrait varier entre 650 et 1.100 en tenant compte des possibilités des Etats-Unis. Actuellement, seul AM General offre des autobus articulés, et il s'agit essentiellement d'un produit oest-allemand (M.A.N.).

En se basant sur le marché européen et sur l'expérience découlant de l'usage de ce type d'autobus dans cinq villes américaines, le rapport tire trois grandes conclusions quant au coût:

- le coût d'achat est supérieur de 100 pour cent à celui d'un autobus régulier;
- le coût d'exploitation est supérieur de 10 pour cent;
- le coût global, comprenant l'engagement de capitaux, le chauffeur, l'entretien et l'énergie est inférieur de 10 à 20 pour cent par place de passager à celui d'un autobus régulier, même si l'expérience américaine laisse voir une consommation d'essence supérieure (15 à 100 pour cent, selon les villes et selon que l'autobus est climatisé ou non).

En tenant compte de l'ensemble des coûts, le rapport conclut que les AGC coûtent plus cher à l'achat et à l'exploitation, mais permettent de réaliser une économie nette de 15 pour cent grâce à leur plus grande productivité en terme de capacité de passagers. L'économie sera encore plus grande si l'usage d'AGC permet d'éliminer des véhicules, et partant des chauffeurs.

Le rapport mentionne que ces avantages financiers ne sont valables que dans la mesure où un AGC ne coûte pas plus de deux fois plus cher qu'un autobus régulier.

Or, le rapport s'appuie essentiellement sur le prix américain moyen de \$160.000 pour un autobus articulé (\$175.000 s'il est climatisé), prix moyen demandé par AM General. La norme du «double» est donc respectée puisqu'un autobus régulier est vendu \$85.000 outre-frontière.

Or, fait étonnant, pour sensiblement le même autobus, AM General a présenté une soumission de \$350.000 pour un véhicule non climatisé. Cette différence dans le prix est difficile à comprendre, même en tenant compte des taux de change, de la livraison un an plus tard et des modifications demandées par le gouvernement ontarien.

General Motors a présenté une soumission légèrement inférieure à \$312.735 (sans climatisation) et \$352.735 (avec climatisation), ces deux chiffres incluant les \$2 millions prévus pour la recherche et le développement.

Malheureusement, dans un cas comme dans l'autre, la norme du «double» n'est pas respectée. Et à moins que les fabricants ne parviennent à réduire leur coût, l'utilisation d'autobus articulés serait difficilement rentable dans le contexte actuel.

MÉDECINS

SUITE DE LA PAGE A 1

En ébranlant ainsi la confidentialité, on s'aperçoit que le climat de confiance, «bases essentielles à un sain exercice de la médecine».

A la lumière de l'expérience passée, le Dr Roy prédit que les médecins torpillent cette partie du nouveau Code de la route projeté qui les touche: «Il y a même risque qu'une bonne majorité des médecins refusent, par acquis de conscience, d'appliquer un tel article et le rendent, par le fait même inopérant.»

La loi actuelle oblige déjà tout médecin à signaler l'identité de tout patient âgé de 16 ans et plus,

qu'il juge inapte sur le plan médical à conduire un véhicule automobile. Jusqu'à ce jour, le corps médical l'a ignoré. Ce qui fait d'autant plus bonhir la Corporation des médecins, c'est que les modifications envisagées élargissent considérablement la portée de cette obligation.

L'article 19 s'applique qu'elles que soient les raisons pour lesquelles le patient a vu son médecin. Il s'applique que le patient ait déjà un permis de conduire ou n'en ait pas. Il concerne non seulement les maladies visées au guide médical mais tout état de santé susceptible de causer un risque immédiat ou lointain de défaillance au volant», soutient le Dr Roy dans son mémoire.

De fait, à quel moment une personne souffrant d'une dépression nerveuse, un épileptique, un cardiaque, un diabétique etc. devient-il un conducteur «dangereux»?

Souscrivant, dans l'intérêt public, à la nécessité de soumettre les conducteurs à des normes de sécurité, la Corporation des médecins propose que l'on détermine autrement les responsabilités entre l'Etat, les citoyens et les médecins dans une «société libre».

L'organisme recommande donc que le législateur exige un examen médical de tout «conducteur à risques» avant d'émettre ou de renouveler le permis de conduire, et un examen médical périodique du con-

ducteur détenteur d'un permis.

La loi pourrait obliger — suggère-t-on encore — le médecin à aviser le patient sur son inaptitude temporaire ou permanente à conduire un véhicule routier. Partant de là, les contraintes de la loi se transporteraient sur les épaules du patient en l'obligeant à «se comporter en conséquen-

ce», c'est-à-dire à déclarer lui-même au Bureau des véhicules les maladies ou les changements dans leur état de santé susceptibles d'affecter leur capacité de conduire.

Le sens du devoir social ayant ses faiblesses, la Corporation des médecins argue qu'il appar-

tient au Bureau des véhicules d'établir un mécanisme d'enquête afin de s'assurer de la véracité des déclarations lors de l'obtention d'un permis ou que les conducteurs n'esquivent pas le signalement de leur mauvais état de santé. Des sanctions «très sévères» puniraient alors les conducteurs fautifs.

GODOUNOV

SUITE DE LA PAGE A 1

ciateurs soviétiques et américains se sont réunis hier séparément, tentant de trouver un compromis.

L'affaire a commencé mercredi avec la défection d'Alexandre Godounov, danseur étoile du Bolshoi et mari de la ballerine. Celui-ci a demandé et obtenu l'asile politique aux Etats-Unis. Peu après avoir quitté la troupe, le danseur a fait savoir qu'il souhaitait vivement que sa femme reste avec lui aux Etats-Unis.

Godounov, qui est âgé de 29 ans, a déclaré par la suite que sa femme rentrerait en URSS contre son gré. Depuis, les autorités 13 enfants, qui ont déjà passé deux nuits blanches et s'apprêtaient hier soir à en passer une troisième.

Selon les autorités américaines, les officiels soviétiques se servent de ces passagers aux- quels ils ont donné l'ordre de rester à bord, pour faire pression sur la danseuse et en même temps provoquer un mouvement d'indignation dans la presse soviétique.

A l'aéroport Kennedy, négociateurs américains insistent pour que

la jeune femme descende de l'avion et vienne leur dire qu'elle rentre à Moscou de sa propre initiative. Se trouvent également à bord de l'avion 68 passagers soviétiques. L'appareil aurait dû décoller vendredi à 17h. Les 41 passagers américains qui se trouvent à bord de l'avion ont été autorisés à descendre dix heures plus tard.

De son côté, l'agence Tass parle de «provocation» et affirme que les Etats-Unis bafoient les «principes élémentaires d'humanité».

Ce n'est qu'hier que l'agence précisait que Ludmilla Vlassova était membre de la troupe du Bolshoi. Tass continue toutefois à ne rien dire sur la défection de M. Godounov et n'indique pas non plus que le danseur et la ballerine sont mariés.

Chez les Soviétiques, on n'explique pas non plus pourquoi Mlle Vlassova a été placée à bord d'un avion de l'Aeroflot vendredi, alors que la tournée du Bolshoi aux Etats-Unis n'est pas terminée. La troupe partait hier pour Chicago.

Quant à M. Godounov, il se trouve aux environs de l'aéroport Kennedy, espérant pouvoir s'entretenir avec sa femme. Son avocat refuse toutefois de préci-

ser où il se trouve.

La mère de la ballerine a écrit hier une nouvelle lettre au président Carter, dans laquelle elle «exige avec fermeté que le gouvernement des Etats-Unis mette fin immédiatement à cet incident honteux».

Samedi, Mme Alexandra Drozhkina avait écrit une première lettre au président, dans laquelle elle qualifiait l'attitude des autorités américaines d'«acte de banditisme politique».

Le dénouement pourrait se faire attendre, car les lois de l'immigration américaine permettent de maintenir un avion au sol aussi longtemps que souhaité, dans le cas où une personne intéressante les services d'immigration se trouve à bord.

Le principal négociateur américain, Donald McHenry, a ajouté, qu'entre autres, c'est parce que Ludmilla Vlassova était entourée d'une importante escorte depuis la défection de son mari que le gouvernement a décidé de retarder le départ de l'appareil.

Lorsqu'on lui a demandé si des agents américains pourraient intervenir pour faire descendre la danseuse, le négociateur a répondu: «C'est là une situation tout à fait hypothétique et nous préférons traiter cette affaire de façon plus diplomatique.»

SALLES DE JEU SPÉCIALES

Augmentez la valeur de votre maison et la joie de votre famille par la même occasion. Nous vous offrons un vaste choix d'aménagements et de styles. Visitez notre salle d'exposition dès aujourd'hui.



Venez trouver de nouvelles suggestions chez MHS

HORAIRES DE LA SALLE D'EXPOSITION
Lundi au mercredi 9h — 17h
Jeudi et vendredi 9h — 20h
Samedi 9h — 16h Dimanche 11h — 17h

VERIFIEZ VOS BESOINS:
• RAJOUTS
• PAREMENTS
• ALUMINIUM
• MANSARDES
• CUISINES
• ISOLATION
• DE SOUS-SOL
• SALLES DE BAINS
• CHARPENTERIE
• CIMENTATION
• LUCARNES
• CHENEAUX
• GARAGES
• (1, 2 et 3 autos)
• CUISINES
• BIBLIOTHEQUES
• BUREAUX
• SALLES DE JEU
• TOITURES
• CONTRE-FENETRES

SERVICE DE RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN 482-0600

4058 OUEST, RUE JEAN-TALON

mhs

NOUS SOMMES OUVERTS LE DIMANCHE POUR VOUS PERMETTRE DE VISITER NOTRE MAGNIFIQUE SALLE DE MONTRE. MAIS NOUS NE PRENONS PAS DE COMMANDE LE DIMANCHE. OUVERT LE DIMANCHE, AUCUN SERVICE TÉLÉPHONIQUE

Le Centre fédéral de formation de Laval

Un collège dans une prison pour apprendre autre chose qu'à voler

Le Centre fédéral de formation à Laval (CFF) est la seule branche du système carcéral canadien qui favorise la réhabilitation du détenu. L'individu incarcéré au CFF peut, s'il le désire, apprendre un métier et obtenir un diplôme à la fin de son cours.

Le Centre fédéral de formation est l'une des cinq sections qui font partie du grand établissement pénitenciaire de Saint-Vincent-de-Paul qui regroupe deux centres de détentions à sécurité maximum, deux à sécurité moyenne et un à sécurité minimum. 1.586 détenus y sont incarcérés.

La situation du CFF

Le CFF est situé boulevard Lévesque, à l'est de la montée Saint-François à Ville de Laval, et est clôturé par une muraille de pierre surmontée d'une clôture de broche. Ce centre de détention est une institution à sécurité moyenne. La population du Centre était de 395 prisonniers le 30 juin dernier.

L'institut Leclerc, qui est situé montée Saint-François, à l'arrière du vieux pénitencier, au nord de la voie ferrée, est un centre de détention à sécurité moyenne maximum où 530 détenus sont emprisonnés.

Le vieux pénitencier de Saint-Vincent (le maximum Laval) est situé montée Saint-François à l'angle du boulevard Lévesque. Cette section du pénitencier est une institution à sécurité maximum qui est entourée par une enceinte de béton de près de 35 pieds de hauteur, ce qui en fait une véritable forteresse. Cette section regroupe près de 411 prisonniers.

Le Centre de développement correctionnel, le CDC, qui est situé en bordure de la route 25 près de la montée Saint-François, est le super-maximum où sont emprisonnés les détenus considérés les plus dangereux. C'est à cet endroit que Richard Blass avait été incarcéré. Cette partie du pénitencier est la plus neuve et sa construction remonte à près de dix ans. La population de cette section est de 114 détenus.

La cinquième section de l'établissement pénitencier de



Raymond Gervais

Saint-Vincent-de-Paul est le minimum Saint-François, situé entre le maximum Laval et la voie ferrée. C'est le centre de détention où la surveillance est la plus discrète, 136 détenus y sont incarcérés.

Les pénitenciers, un échec

Plusieurs enquêtes qui ont été menées sur le système carcéral canadien ont révélé que les pénitenciers ne réussissent pas à accomplir leur fonction première, soit de priver un individu de sa liberté, afin de le punir d'un crime qu'il a commis, dans le but de le réhabiliter.

Comme le disait un haut fonctionnaire de l'ex-gouvernement Trudeau, «notre système carcéral est pourri, mais nous n'avons pas, pour le moment, d'autres moyens pour punir les criminels.»

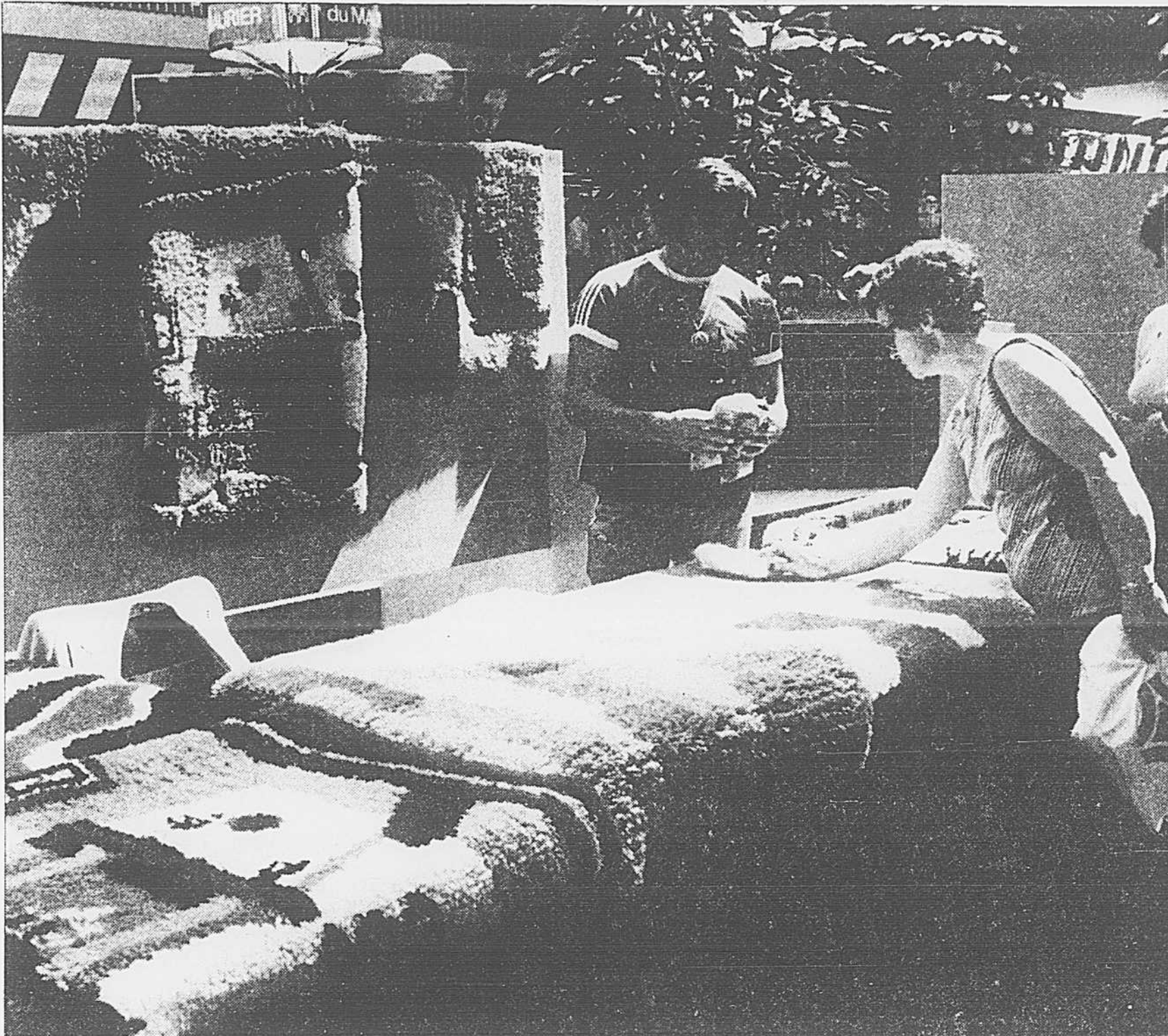
Le CFF a été créé dans le but de pallier cette lacune du système et donner la chance à celui qui veut apprendre un métier et qui désire obtenir un diplôme, de le faire, pour pouvoir finalement s'en sortir.

Le CFF

Le détenu qui purge sa peine d'emprisonnement au Centre fédéral de formation peut choisir entre 15 métiers différents et suivre des cours académiques.

De façon générale, les détenus qui sont au CFF ont une bonne opinion des administrateurs et des professeurs du pénitencier.

«On est en prison, mais c'est moins pire ici qu'au maximum. D'ailleurs quand on s'en donne la peine et qu'on montre une volonté d'en sortir et d'étudier, les professeurs, qui connaissent bien leur affaire, nous aident à réussir dans le métier que nous avons choisi d'apprendre», a déclaré un détenu qui purge une peine de 10 ans d'emprisonnement pour vol à main armée.



photos Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Dans le cadre d'un programme de réinsertion du détenu dans la société, la division socio-culturelle du CFF, a fait récemment une exposition au Carrefour Laval, des oeuvres d'art et articles fabriqués par les détenus.

Le directeur du centre fédéral, M. Marc-André Lafleur, affirme que depuis 1974, le CFF est ouvert à tous les détenus, mais que la préférence est donnée à celui qui est jeune, sans métier, sans éducation et qui en est à sa pre-

mière condamnation. «Je préfère donner la chance à un premier «Penn»; mais si un deuxième ou un troisième «Penn» montre de la bonne volonté, je l'accepte avec plaisir.» Le CFF est la seule école ou institution car-

cérale axée sur la formation du détenu au Canada.

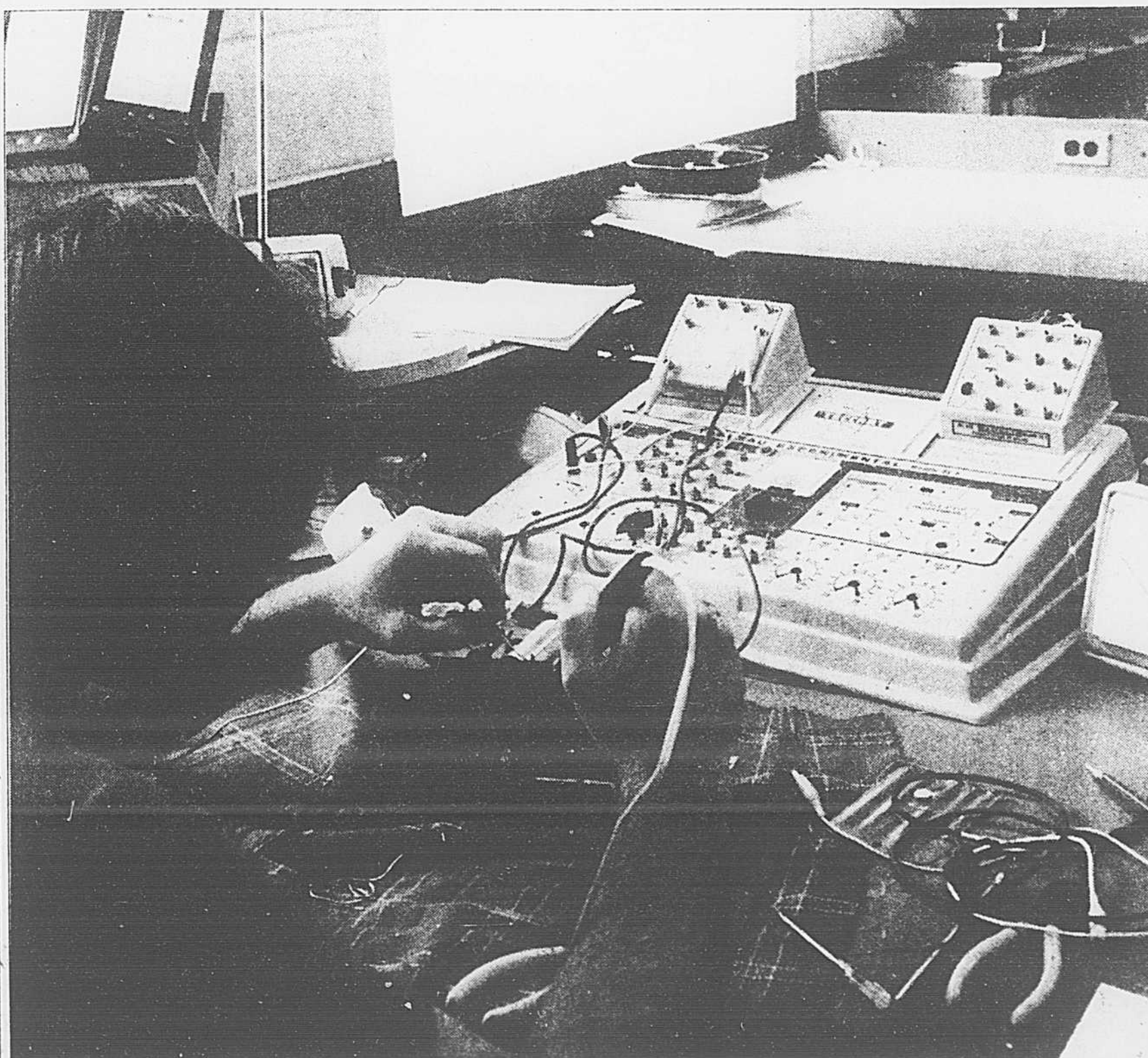
Les libérations conditionnelles

Au cours des quatre premiers mois de 1979, le service des libérations conditionnelles a enregistré un taux de réussite de 81 p. cent chez les détenus du CFF qui sont sortis avec une libération conditionnelle arrivée à échéance. C'est-à-dire que le détenu n'a pas récidivé entre la date du début de sa libération et le moment où il n'a plus à se rapporter à son agent de probation. L'année dernière, un taux de 76 p. cent avait été enregistré.

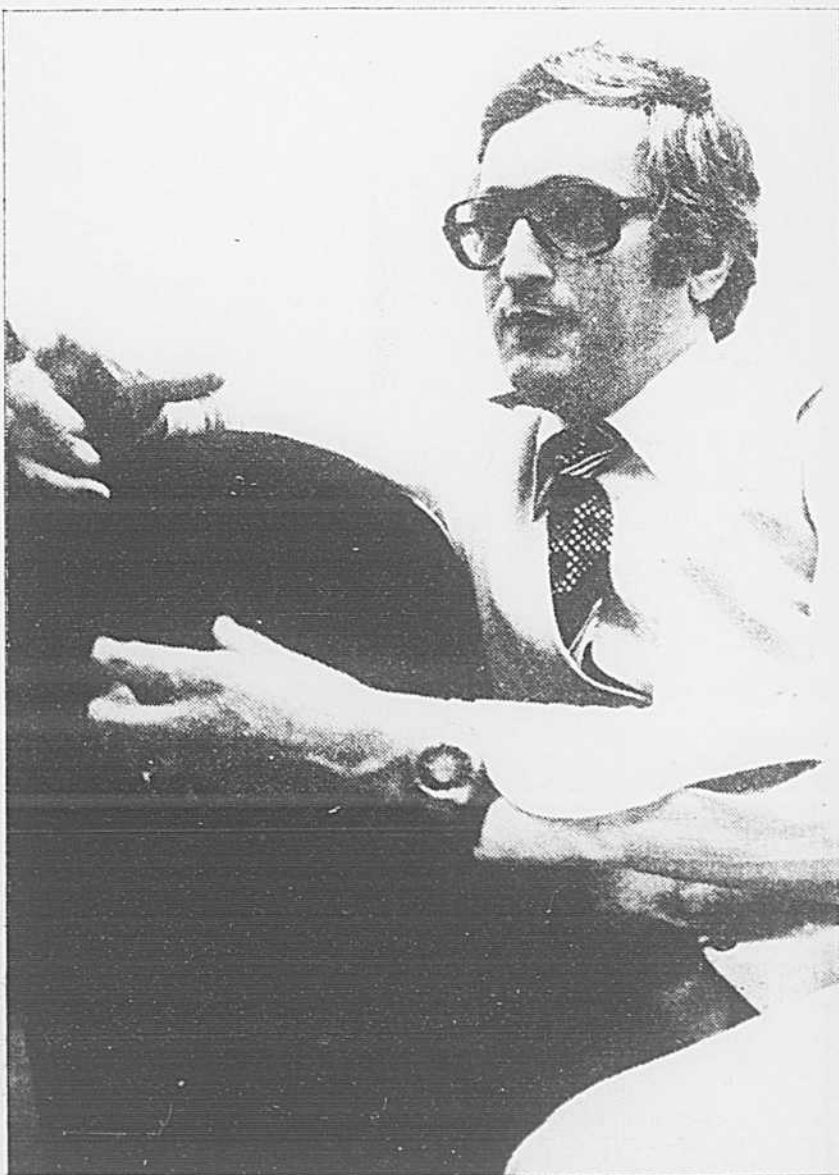
Pour ceux qui ont dû attendre la date de leur libération conditionnelle obligatoire, on a enregistré cette année un taux de 61

p. cent par rapport à 51 p. cent l'année dernière. Il faut préciser que ce taux de réussite, qui est fort élevé, n'est pas commun à tous les pénitenciers. En réalité, ces chiffres ne valent que jusqu'au moment où la libération conditionnelle du détenu se termine. Une fois sa libération terminée, le détenu n'est plus une statistique, puisque le service des libérations conditionnelles perd à ce moment sa trace. L'individu peut récidiver, mais tant qu'il n'est pas appréhendé, le bureau du Solliciteur général n'en est pas saisi. Le véritable taux de réussite peut donc être différent.

Demain: Ce que veulent et ce qu'apprennent les détenus au CFF.



Le détenu qui purge une peine d'emprisonnement au Centre fédéral de formation peut apprendre le métier de son choix. Jacques X qui termine une peine d'emprisonnement de 16 ans pour vol à main armée et qui est éligible à une libération conditionnelle à l'automne, étudie depuis deux ans l'électronique au CFF et s'est inscrit au cégep en électronique pour l'automne prochain.



«Depuis 1974, le CFF est accessible aux détenus de tout âge, mais la préférence est accordée aux détenus de moins de 25 ans qui en sont à leur première condamnation», souligne Marc-André Lafleur, directeur de l'institution.

AFGHANISTAN Quinze mois de guerre sainte contre les Russes

Ma famille, ma tribu, mon pays



Robert
POULIOT

(collaboration
spéciale)

—2—

KABOUL — Il n'y a qu'à Athènes ou à Téhéran où l'on peut dénicher autant d'appareils militaires garés comme par défi le long de la piste de l'aéroport civil. La différence cette fois est que les poids lourds Hercules ou les réacteurs Phantoms font place dans la capitale afghane à une soixantaine de torpilleurs volants, des hélicoptères M-124 soviétiques flambant neufs équipés de lance-roquettes et de fusils-mitrailleurs.

Signe avant-coureur que tout ne tourne pas rond au pays des Afghans, l'image de ces engins prêts à décoller à la moindre alerte et encadrés de techniciens en uniforme kaki est vite éclipsée par de géantes banderoles rouge vif martelant en anglais, en dari (version à peine édulcorée de l'iranien ou farsi) et en russe sur les murs d'une aéroport toute minuscule: «Bienvenue au pays de la révolution modèle».

Révolution difficile

Révolution difficile s'il en est une dans cette «citadelle de l'Islam», comme le proclament fièrement les écriteaux aux postes-frontières, car ce «toit du monde» avec les cimes montagneuses de l'Hindou-Kouch («La tuéuse d'Hindous») hautes de 25.000 pieds dans leur prolongement occidentale de l'Himalaya renferme peut-être les pires contradictions sociales du Moyen-Orient et d'Asie.

Quinze langues différentes s'y parlent, 70 dialectes et 120 accents s'y entrecroisent dans une cacophonie aux résonnances d'Arabe, d'Hindi-Urdu, d'Ouzbek, de Turc et de Farsi. Ajoutez à cela l'influence du bouddhisme, la domination de l'Islam hanafite (l'une des quatre grandes écoles du sunnisme orthodoxe mais qui se targue d'être la plus libérale), la présence active du chiisme chez 15 pour cent de la population, les reliquats de l'hindouisme, le judaïsme, le glorieux héritage de Zarathoustra et vous obtenez non pas une nation mais un carroussel d'ethnies et de codes, reflétant bien l'état culturel des quatre pays qui étagent l'Afghanistan: au nord et presque côte à côte, l'URSS et la Chine populaire, à l'est et au sud, le Pakistan, à l'ouest, l'Iran.

C'est ce microcosme, ces immenses boudhas sculptés dans les rochers du nord ou ces hazaras, des Shiites fortement influencés par l'Iran avec néanmoins des traits mongoloïdes, qui contribue au halo si mystérieux de ce qu'on a longtemps décrit comme «un morceau d'os maché puis abandonné par la Russie impériale et les Indes britanniques».

C'est comme si l'histoire du monde et la moindre notion de temps s'arrêtaient ici. Car la mémoire des âges n'a de sens que pour écouler à meilleurs prix des antiquités remontant jusqu'à l'ère de bronze et Allah seulement sait comment ces vieux marchands à l'oeil vif peuvent se tenir informés des prix offerts aux enchères de Sotheby à Londres. Steppes et vallées, taillées au pied de rocs glorieux au nord ou meurtris sous le soleil et le «vent des 120 jours» du «désert de la mort» tout au sud, n'ont d'utilité que pour mieux servir d'abris aux contrebandiers internationaux de hashich (le meilleur du monde) et d'opium, d'armes et de produits de consommation aussi divers que les peaux de karakul, vendues par enchères à Londres, en passant par le blé jusqu'aux appareils électroniques japonais.

Vivre sous le chadri

On n'a qu'à franchir le seuil de l'aéroport pour saisir d'un coup d'oeil l'immensité de cette abysses qui sépare les classes intellectuelles et marchandes des grands centres d'une majorité écrasante de 12 millions de paysans à la campagne.

À la douane, ce sont des jeunes filles aux jeans serrés qui font la fouille des bagages, saisissant au passage toute publication porteuse de propagande étrangère: journaux iraniens et pakistanais. Mais une fois rendu au centre de Kaboul, le doux visage des femmes disparaît comme par enchantement sous de longs voiles en accent circonflexe: c'est le chadri, une tente humaine de couleur vive couvrant la tête jusqu'aux chevilles, laissant à peine un grillage de quelques orifices pour permettre de voir où l'on va ou pour compter de façon presque avare ses afghanis (2 cents) au vieux bazaar.

Bien sûr, j'avais déjà vu des femmes portant un masque de cuir dans les émirats arabes unis ou le long tchador noir en Iran mais jamais spectacle de pareils corps mouvants, presque fantomatiques, m'a-t-il paru cette fois aussi étouffant. Il faut se réfugier dans les banques, où les femmes reçoivent au guichet (fait plutôt exceptionnel en Orient), et s'aventurer dans quelques casernes militaires où plusieurs femmes ont rejoint des unités de parachutistes pour vraiment croire que l'Afghanistan est un être aussi humain que vous et moi.

Cela fait vingt ans cette année qu'elles ont pourtant reçu l'autorisation du gouvernement de se découvrir en public, au grand désespoir des mullahs (prêtres musulmans). Mais tout comme la tradition corollaire de vendre «ses filles» aux prétendants les plus offrants à des prix variant de \$500 à \$2.000 dans un pays où l'on en gagne moins de \$200 en moyenne par année, toute proscription radicale risque de n'être qu'un coup d'épée dans l'eau. Déjà, le roi moderniste Amanoullah s'y était risqué dans les années 20 mais sans succès.

Là où un pays entier se meurt de pauvreté, de terres cultivables et d'eau, on n'abandonne pas d'aussi bon gré une importante source de capital même au risque d'écoper 6 à 36 mois d'emprison-



La population de Chenigam pleure un de ses morts à la suite d'un bombardement par un Mig venant de Kaboul.



nement ou, dans le cas du chadri, un symbole à si bon marché de promotion sociale. Car il faut voir comment les femmes tadjiks réagissent vis-à-vis de ce voile de soie. Chez elle, en campagne, c'est le chadri qu'on porte ou qu'on emploie comme porte-bébé ou baluchon.

À l'instar des nomades, les Koutchies qui préfèrent enduire leur épaisse chevelure de beurre ou de la majorité des paysannes, elles seraient bien incapables de faire les champs ou de surveiller les bêtes sous le chadri. Mais des que la famille immigrée en ville, on court chez le marchand dépenser aussitôt l'équivalent d'un mois de salaire car le chadri exalte ici aisance et oisiveté et annonçant publiquement que la femme n'a plus à travailler et qu'elle dépend désormais du seul revenu de son mari.

Contre la vie et la mort

Quand la vie et la mort dépendent de 11 pouces de pluie et d'épaisses chutes de neige à chaque hiver, même la révolution la plus explosive, comme le fut le coup d'Etat de Nour Mohammed Taraki le 28 avril 1978, perd tout impact.

Il suffit en effet que les montagnes du nord jouissent d'un hiver anormalement chaud pour que l'Hindou-Kouch se transforme un an plus tard en «tueuse d'Afghans». Ce fut le cas en 1970-71 lorsque la neige s'accumula trop tard après janvier pour humidifier les steppes.

Dépourvue de sa membrane glaciale, la neige fondit trop vite et dès le printemps, la plupart des rivières n'étaient plus que de minces filets d'eau. Le blé sécha et il fallut recourir aux plus vieux stocks alimentaires pour nourrir hommes et bêtes durant l'été.

L'hiver venu, toutes les réserves étaient épuisées et malgré une concertation internationale de fournisseurs de blé, la corruption des gouverneurs de province et des arbabs (chefs de village) finit d'achever des dizaines de milliers d'Afghans.

Or, c'est exactement ce qui risque de se répéter cette année au terme d'un hiver trop doux. Pour éviter le pire, le gouvernement a décidé d'acheter pour \$150 millions de blé, soit le tiers de la valeur totale des importations, et d'entreposer jusqu'à 500.000 tonnes de céréales. Sage précaution sûrement mais la rébellion qui fait présentement rage promet cet automne d'avoir les mêmes effets que la corruption de naguère en bloquant les circuits de distribution.

En période plus faste, le pays n'est guère moins vulnérable.

Plus d'un Afghan sur deux meurt avant d'atteindre l'âge de cinq ans, le taux de mortalité infantile le plus élevé du monde, et l'espérance de vie chez ceux qui s'en tirent n'excède pas 50 ans contre une moyenne supérieure à 70 ans au Canada. À la campagne, le revenu annuel moyen varie de \$85 à \$150, privant ainsi près du tiers de la population d'un budget minimum pour se nourrir en protéines de base. Avec l'analphabétisme qui atteint 90% chez les hommes et plus de 95% chez les femmes et une fréquentation scolaire d'à peine 28% chez les enfants, le projet gouvernemental d'élargir la traduction des manuels scolaires du pashtou et du dari (les deux langues officielles du pays) à l'ouzbouki, au balouchi, au nouristani et au turc

sur des presses toutes neuves fournies par l'Agence canadienne de développement international paraît louable mais sort directement des contes de mille et une nuits.

Seuls les plus forts survivent à la malnutrition généralisée, aux maladies endémiques (malaria, oreillons et tuberculose) et à un régime féodal capable de défier toute autorité.

Télé-couleurs pour qui?

C'est dans un univers de contrastes aussi corrodés qu'est apparue pour la première fois la télé il y a un an, pas en noir et blanc mais en couleurs s'il-vous-plait.

Français et Allemands se disputent cette année un marché de 3.000 appareils et de tout un équipement connexe de stations sous-jacentes dans une contrée où la moitié du pays perd, tout moyen de communiquer avec le reste de l'Afghanistan cinq à six mois par année. Le téléphone est déjà un super-luxe (la moitié des appareils sont d'ailleurs à Kaboul) tandis que les deux tiers du parc national de véhicules-moteurs s'entassent dans la capitale. Même le train n'existe pas dans ce «no man's land» dont l'étendue dépasse tout de même celle de l'Alberta.

Pourtant les télé-couleurs s'arrachent comme de petits pains chauds. «Car malgré les apparences, on trouve de l'argent, beaucoup d'argent coincé entre les matelas en Afghanistan», affirme un attaché commercial occidental.

Dans les bazaar de la capitale et de Kandahar, au sud-ouest, des marchands assis nonchalamment sur leur tapis vous signent des chèques de \$500.000

ou de \$1 million tirés sur la Wells Fargo Bank de San Francisco ou la Deutsche Bank de Francfort sans le moindre soucillement. C'est là d'ailleurs, beaucoup plus que sans les quartiers diplomatiques, que l'on apercevra des chauffeurs en livrée au volant de grosses Mercedes noires. A eux seuls, ces deux bazaar retiendraient pour quelque \$400 millions de devises étrangères et de monnaie locale selon des évaluations conservatrices, soit autant que les réserves officielles de l'Etat.

L'afghani, la devise nationale, est l'une des plus fortes monnaies d'Asie. Le fonds monétaire international la désigne couramment pour financer l'émission de ses droits de tirage spéciaux et ses opérations régulières. Il arrive souvent que l'Afghanistan soit même appelé à prêter à d'autres pays en mal de devises fortes pour rééquilibrer leur balance des paiements. La monnaie à une telle réputation dans la région qu'au moindre soubresaut en Iran, au Pakistan et même en Inde, ce n'est pas l'or qu'on thésaurise mais des afghanis. Il en va jusqu'à l'URSS qui utilise abondamment le marché très sophistiqué de change qu'abritent les bazaar.

Le gouvernement socialiste Taraki en est tellement conscient que les changeurs et le directeur de la Banque centrale, qui travaillent pourtant de près avec la monarchie des Nader Khan jusqu'en 1973, sont probablement les seuls kaboulis à jouir d'une immunité politique totale ces jours-ci.

DEMAIN:
Gagnez une à une
les tribus ou mourez!



Un vieil homme nouristanais est assis sur les ruines de sa maison brûlée par les forces régulières afghanes.



Un chef du mouvement révolutionnaire est accueilli par la population dans un village.

Des coupures de subventions et du didactisme trop appuyé

par Martial DASSYLVA

Malgré les coupures budgétaires et un temps qui ne s'est vraiment mis au beau qu'hier après-midi, le 6^{ème} Festival de théâtre pour enfants du Québec, qui a démarré vendredi soir, poursuit allègrement son petit bonhomme de chemin, connaissant des succès d'assurances à presque toutes les représentations et des moyennes fort satisfaisantes de fréquentation aussi bien aux discussions qu'aux ateliers et aux journées pédagogiques.

L'Association québécoise du Jeune Théâtre a appris jeudi des fonctionnaires du Ministère des Affaires culturelles de Québec que sa subvention de fonctionnement de \$17,500 (par rapport à \$35,000 l'an dernier et à \$45,000 l'année d'avant). Ce qui veut dire une coupure de 60% sur une période de deux ans.

Le Bureau de direction de l'AQJT estime d'ailleurs que, à moyen terme, cette coupure de subvention pourrait signifier la mort de l'organisme. Et en conséquence il se propose d'exiger dans les plus brefs délais une révision du dossier, croyant incidemment dans toute cette affaire être victime du zèle et de la méconnaissance d'un des hauts fonctionnaires du MAC.

D'autre part, dans les couloirs du Festival on fait circuler une pétition sur le peu de cas que le Ministère des Affaires culturelles ainsi que les gouvernements fédéral et provincial dans leur ensemble font du Festival de théâtre pour enfants, les deux niveaux de gouvernement n'ayant accordé pour la tenue de la manifestation de cette année qu'un montant total de \$8,000, soit \$3,500 du Conseil des Arts du Canada, \$2,500 du MAC et \$2,000 du comité ministériel responsable de l'Année internationale de l'Enfant.

Cette deuxième coupure du MAC est d'autant plus mal acceptée que le Ministère avait, l'année dernière, injecté \$10,000 dans le cinquième Festival — un festival de prestige précise l'AQJT — et \$5,000 pour la même manifestation en 1977.

Nul doute que cette histoire des subventions du MAC à l'AQJT connaîtra des rebondissements, la

lettre d'éclaircissement expliquant la raison des coupures devant parvenir à l'organisme dans les prochains jours.

Six spectacles vus

En attendant, revenons au Festival proprement dit qui se déroule, pour les spectacles extérieurs — et quand le temps le permet — au Parc Lafontaine, ou dans les salles du Centre Calixa-Lavallée et du Pavillon Lafontaine de l'Université du Québec à Montréal.

Des six spectacles auxquels j'ai assisté au moment où ces lignes sont écrites, soit dimanche en fin d'après-midi, un seul peut être considéré comme franchement raté, à savoir: Il était une fois de la Troupe de l'Oeuf, de Thetford-Mines.

Il est vrai que la production a été donnée dans des conditions nettement défavorables, la salle du Centre Calixa-Lavallée possédant une acoustique et une ventilation détestables. Sans doute aussi que le spectacle du Théâtre de l'Oeuf ne peut atteindre sa force de frappe que sur le terrain, c'est-à-dire dans une atmosphère de fête foraine.

Mais en dépit de tous ces facteurs militent à leur décharge, il est évident que les deux membres du Théâtre de l'Oeuf n'ont été vraiment à leur aise que dans les numéros d'acrobatie. Pour le reste, en particulier les numéros de marionnettes, le résultat et le contenu ont été désastreux.

Offert également dans la salle du Centre Calixa-Lavallée, En écoutant le cœur des hommes du Théâtre du Gyroscope de Montréal a été lui aussi bien mal servi par les déficiences acoustiques de la salle. Et nul doute que nous aurions peut-être pu mieux en apprécier la qualité scénique et verbale — de même que la fantaisie

sylyestre — si on avait pu mieux saisir les voix des comédiens et la musique d'accompagnement et être moins distraits par les interventions intempestives de certains enfants et le va-et-vient presque continu dans certaines parties de la salle.

Une remarque analogue vaut pour Monsieur Ricin perd son temps du Théâtre de l'Equinoxe joué en plein air hier après-midi. Sans micro ni amplificateur, les deux comédiens de la troupe ont eu toutes les misères du monde à nous intéresser aux tribulations de Monsieur Ricin et de son ordinaire. Ordinaire. Et pour cause, à cinquante pieds de la scène, on n'entendait que des bribes de conversation... aussi bien celle des gens sur la scène que celle des voisins de pelouse. Chacun sait que le dimanche après-midi les pelouses du Parc Lafontaine sont copieusement fréquentées.

Le préchi-préchi

Dans les autres spectacles offerts dans le cadre du sixième Festival de théâtre pour enfants du Québec, je note une constante, celle du didactisme. A des degrés divers, bien entendu. Mais on dirait que les adultes qui font du théâtre pour enfants se résolvent difficilement à raconter des histoires merveilleuses et à orchestrer des shows entièrement libres et gratuits de tout préchi-préchi.

Un exemple particulièrement déplaisant de cette maladie nous a été fourni vendredi avec En montant la rivière du Théâtre de Bon Humeur de Québec, un spectacle plein de trouvailles au niveau de la marionnette aussi bien que du jeu avec accessoires, mais gâté par la manie d'enseigner sur le patrimoine, sur la responsabilité collective, sur l'environnement et sur les régions du Québec.

Commandité par plusieurs ministères québécois — les Affaires

culturelles, Tourisme, Chasse et Pêche, Environnement-Québec — et par les Caisses populaires Desjardins En montant la rivière est une preuve éclatante que le théâtre et la propagande même bien intentionnée font très rarement bon ménage.

Tout à l'opposé, nous avons eu droit le lendemain soir à un spectacle didactique lui aussi, mais frais, drôle, simple, supérieurement efficace. Je veux parler de la Boîte à malices une mise en boîte bien sentie de la télévision. Hélène Blanchard (Limonade) et Judith Savard (Grenadine), en moins d'une heure, ont fait passer leur message — inciter les enfants à «aller jouer dehors» et à s'éloigner de la télévision — sans douleur et avec un art et une dextérité exceptionnelle. On entendait probablement beaucoup parler de ces deux clowns, l'un qui a la démarche et les ébaissements de Jacques Tati et l'autre les naïvetés et le canotier d'Alice au pays des merveilles.

Ouvertement didactique lui aussi, mais avec peut-être moins de légèreté et de bonheur que la Boîte à malices. Une Histoire de marionnette du Théâtre de l'Avant-Pays de Montréal, dont le directeur est Michel Fréchette, est remarquable par sa décoration et ses costumes. On retrouvait ces mêmes qualités dans le spectacle du groupe présenté à la Poudrière.

Une Histoire de marionnette nous introduit dans l'univers de la marionnette, via les coulisses du théâtre et les auditions. Les principales sortes de marionnettes y sont décrites et utilisées, à découvrir comme cela est toujours l'habitude au Théâtre de l'Avant-Pays et à l'intérieur d'une action dramatique qui se rapproche de la comédie musicale.

Pour être tout à fait réussi, le

LE 6^{ème} FESTIVAL DE THÉÂTRE POUR ENFANTS DU QUÉBEC



Deux clowns extraordinaires: Grenadine (Judith Savard) et Limonade (Hélène Blanchard) dans une scène de la Boîte à Malices.

spectacle de l'Avant-Pays aurait besoin qu'on réévalue et qu'on améliore sa bande sonore et, dans un deuxième temps, qu'on resser-

re un peu plus ses différents mouvements et son lipping. Le Festival continue jusqu'à mercredi.



ANDRÉ GAGNON
21 au 26 août

À venir
Gilles Vigneault

Le Patriote

DE STE-AGATHE
Montréal: 523-1131
Ste-Agathe: (819) 326-3655



CLEO LAINE

ET **JOHN DANKWORTH**

«Tout simplement la meilleure chanteuse au monde»
The Sunday Times, London

Lundi 27 août à 20h30
Billets: \$6.50 — \$8.50 — \$10.50 — \$12.50
En vente aux guichets de la PdA et au Mtl Trust. P.V.M.

présente par Premier Concerts Ltd

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Renseignements: 842-2112

théâtre du rideau vert



REPRISE EXCEPTIONNELLE DU 6 AU 29 SEPT.

Harold et Maude

Adaptation de Jean-Claude Carrière
Mise en scène: JEAN SALVY

Décor et éclairages: Robert Prevost. Costumes: François Barbeau

RÉSERVATIONS de 12h à 19h, 844-1793
Metro Laurier, sortie Gifford — 4664, rue Saint-Denis

Cet été, divertissez-vous au Cinéma!
VOYEZ TOUS LES NOUVEAUX FILMS DANS LE CONFORT DE NOS SALLES CLIMATISÉES

DANS QUELQUES MINUTES, LE CAUCHEMAR VA COMMENCER...

CYCLONE
14 ANS
2^e PARTIE
L'OR FAIT AU RENDEZ-VOUS
Le PARISIEN 1 CHATEAU 1
886 STE CATHERINE 886 3856 ST DENIS ET BELANGER 771 1103
LAVAL 1 VERSAILLES 2 MASKA
CENTRE LAVAL 688 7776 PLACE VERSAILLES 353 7880
PARISIEN: 12:30 - 4:10 - 7:50
CHATEAU: 12:20 - 4:00 - 7:45 LAVAL: 12:30 - 4:05 - 7:45
VERSAILLES: 6:00 - 7:35

ROCKY II POUR TOUS
SYLVESTER STALLONE
TALIA SHIRE BURT YOUNG
CARL WEATHERS
1:00 3:10 5:20 7:30 9:40
954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL United Artists

Le film existe par ses personnages. Nick Nolte est superbe dans le rôle du héros Mac Davis joue avec un naturel étonnant pour un débutant.
«NORTH DALLAS FORTY», comme une gifle retentissante, laisse des traces.
—David Ansen, NEWSWEEK
«NORTH DALLAS FORTY» NE LAISSE AUCUN REPIT AU SPECTATEUR...
—Archer Winsten, NEW YORK POST

NORTH DALLAS FORTY 14 ANS
CLAREMONT: 7:00 - 9:10 LA CITE: 6:55 - 9:00
DORVAL: 12:45 - 2:50 - 4:55 - 7:05 - 9:15
LAVAL ET GREENFIELD: 12:40 - 2:45 - 4:50 - 7:00 - 9:05

CLAREMONT 5038 SHERBROOKE W. 486-7395
DORVAL 1 260 DORVAL AVE. 831-0586
GREENFIELD PARK 3 GREENFIELD PARK PL. 671-8129
LaCité 1 PARK AVE. BELLEVILLE 844-2829
LAVAL 4 CENTRE LAVAL 688-7776

«L'UN DES MEILLEURS FILMS DE L'ANNÉE!» —WABC-TV
PALACE 630 STE CATHERINE O. 866-6991 A Paramount Picture
CLINT EASTWOOD
ESCAPE FROM ALCATRAZ 1:00 3:05 5:05 7:05 9:10

des ANGES hors la loi sur des machines VROMBISSANTES 18 ANS Adultes
Plus: 2e. GRAND FILM
LES SAUVAGES de la MOTO
CHATEAU: 12:55 - 4:15 - 7:40 — GREENFIELD: 1:10 - 4:20 - 7:30 — LAVAL: 1:10 - 4:30 - 7:55 — VERSAILLES: 6:10 - 7:50
CHATEAU 2 ST DENIS ET BELANGER 271 1103
GREENFIELD PARK 1 GREENFIELD PARK PL. 671-8129
VERSAILLES 1 PLACE VERSAILLES 353-7880
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776

UGO TOGNAZZI MICHEL SERRAULT
la Cage aux Folles
Le PARISIEN 2
486 STE CATHERINE O. 866-3856

Americathon 1998 POUR TOUS
L'AVENIR... C'EST AUJOURD'HUI QU'IL FAUT EN PROFITER!
PLUS DOUBLE TALK
United Artists
LE CINEMA 1:10, 2:40, 4:15, 5:50, 7:25, 9:00
WESTMOUNT SQUARE 931-7477

L'HOMME EN COLÈRE POUR TOUS
LINO VENTURA
UN SUSPENSE ANGOISSANT!
Le PARISIEN 4
486 STE CATHERINE O. 866-3856 1:10, 3:05, 5:05, 7:00 et 9:00

GAGNANT DE L'OSCAR DE LA MEILLEURE DIRECTION ARTISTIQUE (JOURS DE FRANCE) POUR TOUS
8e mois!
LE CIEL PEUT ATTENDRE
WARREN BEATTY JULIE CHRISTIE JAMES CAAN
Le PARISIEN 5
486 STE CATHERINE O. 866-3856 1:20, 3:25, 5:25, 7:25, 9:30

LaCité 2 3575 AV DU PARC 844-2829
KENT 6100 SHERBROOKE W. 489-9707
DORVAL 2 260 AVE DORVAL 631-8586

COMME DÉTECTIVES, ILS ÉTAIENT IMBATTABLES POUR TOUS
VAN HORNE: 1:10, 3:15, 5:20, 7:15, 9:15
DOLLARD: OUVERTURE A 7:00 P.M.
VAN HORNE 6150 COTE DES NEIGES 731-8243
Cinéparc DOLLARD 1 PLUS
TRANS CANADIENNE S 55 684-8442 «OLIVER'S STORY»

Elles font TOUT pour gagner... 18 ANS Adultes
APPRENTISSAGE à l'ÉCOLE
avec LISA ROBERTSON
Plus: 2e. GRAND FILM en Couleur
RIVOLI 1 «ÉCOLE»: 1:10, 4:00, 6:50, 9:40
ST-DENIS ET BELANGER 277-3125 «PARTOUZE»: 2:35, 5:25, 8:15

POUR L'AMOUR DE DIEU... ARRÊTEZ! 14 ANS
THE AMITYVILLE HORROR LOEWS 2
954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
FAIRVIEW 2 TRANS CAN S 52 687-8095

ROGER MOORE JAMES BOND 007 Ian Fleming's
MOONRAKER POUR TOUS
LOEWS 1 LOEWS: 12:00, 2:20, 4:40, 7:00, 9:30
954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL DORVAL: 12:15, 2:30, 4:45, 7:00, 9:25
SNOWDON SNOWDON: 12:05, 2:15, 4:30, 6:45, 9:00
5275 D'ARCADE 482-1322 260 AVE DORVAL 631-8586

«ALIEN... C'est époustoufflant et palpitant» —Gene Shalit, NBC-TV
ALIEN 14 ANS
YORK 12:30, 2:40, 4:50, 7:00, 9:15
1487 STE CATHERINE O. 937-8918

INTIMITÉ PASSIONNÉE 18 ANS Adultes
INTRODUCTIONS INHIBITION
PAPINEAU 2 SEMAINE: 6:25, 8:00
PAPINEAU ET MT ROYAL 527-8625

C'EST DRÔLE, LÉGER et COCASSE!
L'hotel de la Plage
...ou il y a toujours une place au soleil pour vous
avec DANIEL CECCALDI MYRIAM BOYER GUY MARCHAND

Plus: 2e. GRAND FILM en Couleur dans Chaque Cinéma
PARISIEN: 12:15, 3:50, 7:35
LAVAL: 12:10, 3:55, 7:40
VERSAILLES: SEM. DES 7:15

LES ANGES DE LA MORT 18 ANS
La rage du tigre
RIVOLI 2 PAPINEAU 1
ST-DENIS ET BELANGER 277-3125 PAPINEAU ET MT ROYAL 527-8625
LAVAL 5 GREENFIELD PARK 2
CENTRE LAVAL 688-7776 PL GREENFIELD PARK 671-8129
RIVOLI: 1:05, 4:25, 7:50 — GREENFIELD: 1:20, 4:35, 7:50
LAVAL: 1:00, 4:25, 7:55 — PAPINEAU: 6:05, 7:40

Nouveau magazine culturel: Spirale

MON BÉGUIN AMÉRICAIN.
99% 100% PUR!
18 ANS
adultes

Alex de Seny's
BABYFACE
PLUS 2^e film adulte
GUY

Un banquet érotique
en 4 services!
18 ANS
adultes

"BARBARA
BROADCAST"
un film de HENRY PARIS
PICCADILLY
5025 SHERBROOKE W 486 2811
5015 ST LAURENT & DULUTH 845 5215

«Un grand spectacle
ÉROTIQUE, pour
ceux qui aiment les
émotions fortes».

3^e SEM.
18 ANS
adultes

INSIDE
JENNIFER
WELLES
DES 10H A M. (PLUS) Angel on Fire
EVE

On les
appelle des
débauchés
mais ce sont
des hommes
à 100%.

18 ANS
adultes

NAUGHTY
FRESHMEN
2^e SEM.
Des 10h.

615-566 1
35 MILTON 842-6053

7:30 - 9:30
KOKO
LE GORILLE
QUI PARLE
film de
BARBET
SCHROEDER

615-566 2
35 MILTON 842-6053

7:30 - 9:30
si les
porcs
avaient
des ailes.
un film choc

8 ciné-pares
ENFANTS
GRATUITS

3 FILMS
MONT ST-HILAIRE, Trans-Canada, sortie 115 Tel: 467-3209/467-3833
REPERTOIRE: route 40, sortie 100 Tel: 561-7760/861-6841

14 ANS

**QUATRIÈME
RENCONTRE**
ÇA POURRAIT ÊTRE LA DERNIÈRE

2 Bud
Spencer
INSPECTEUR
BULLDOZER
3 FILM
S-EUSTACHE 1 REPENTIGNY 1 ST-HILAIRE

3 L'AUTHENTIQUE
BRUCE LEE
LA MORT
DE LA MORT
LEE VAN CLEEF - LA BRUTE, LE COIT
ET LE KARATE
CHARLES BRONSON - LE BARRAGEUR
S-EUSTACHE 3

3 L'AUTHENTIQUE
BRUCE LEE
LA MORT
DE LA MORT
LEE VAN CLEEF - LA BRUTE, LE COIT
ET LE KARATE
CHARLES BRONSON - LE BARRAGEUR
S-EUSTACHE 3

3 L'AUTHENTIQUE
BRUCE LEE
LA MORT
DE LA MORT
LEE VAN CLEEF - LA BRUTE, LE COIT
ET LE KARATE
CHARLES BRONSON - LE BARRAGEUR
S-EUSTACHE 3

3 L'AUTHENTIQUE
BRUCE LEE
LA MORT
DE LA MORT
LEE VAN CLEEF - LA BRUTE, LE COIT
ET LE KARATE
CHARLES BRONSON - LE BARRAGEUR
S-EUSTACHE 3

3 L'AUTHENTIQUE
BRUCE LEE
LA MORT
DE LA MORT
LEE VAN CLEEF - LA BRUTE, LE COIT
ET LE KARATE
CHARLES BRONSON - LE BARRAGEUR
S-EUSTACHE 3

3 L'AUTHENTIQUE
BRUCE LEE
LA MORT
DE LA MORT
LEE VAN CLEEF - LA BRUTE, LE COIT
ET LE KARATE
CHARLES BRONSON - LE BARRAGEUR
S-EUSTACHE 3

3 L'AUTHENTIQUE
BRUCE LEE
LA MORT
DE LA MORT
LEE VAN CLEEF - LA BRUTE, LE COIT
ET LE KARATE
CHARLES BRONSON - LE BARRAGEUR
S-EUSTACHE 3

3 L'AUTHENTIQUE
BRUCE LEE
LA MORT
DE LA MORT
LEE VAN CLEEF - LA BRUTE, LE COIT
ET LE KARATE
CHARLES BRONSON - LE BARRAGEUR
S-EUSTACHE 3

3 L'AUTHENTIQUE
BRUCE LEE
LA MORT
DE LA MORT
LEE VAN CLEEF - LA BRUTE, LE COIT
ET LE KARATE
CHARLES BRONSON - LE BARRAGEUR
S-EUSTACHE 3

3 L'AUTHENTIQUE
BRUCE LEE
LA MORT
DE LA MORT
LEE VAN CLEEF - LA BRUTE, LE COIT
ET LE KARATE
CHARLES BRONSON - LE BARRAGEUR
S-EUSTACHE 3

3 L'AUTHENTIQUE
BRUCE LEE
LA MORT
DE LA MORT
LEE VAN CLEEF - LA BRUTE, LE COIT
ET LE KARATE
CHARLES BRONSON - LE BARRAGEUR
S-EUSTACHE 3

3 L'AUTHENTIQUE
BRUCE LEE
LA MORT
DE LA MORT
LEE VAN CLEEF - LA BRUTE, LE COIT
ET LE KARATE
CHARLES BRONSON - LE BARRAGEUR
S-EUSTACHE 3

3 L'AUTHENTIQUE
BRUCE LEE
LA MORT
DE LA MORT
LEE VAN CLEEF - LA BRUTE, LE COIT
ET LE KARATE
CHARLES BRONSON - LE BARRAGEUR
S-EUSTACHE 3

3 L'AUTHENTIQUE
BRUCE LEE
LA MORT
DE LA MORT
LEE VAN CLEEF - LA BRUTE, LE COIT
ET LE KARATE
CHARLES BRONSON - LE BARRAGEUR
S-EUSTACHE 3

Spirale, «le magazine culturel de Montréal», commencera à paraître, mensuellement, en septembre. Le magazine sera publié sous la responsabilité de Normand de Bellefeuille, Roger Des Roches, Gordon Lefebvre, André Roy, Gail Scott, France Théoret et Laurent-Michel Vacher. En somme, un pavé rédactionnel qui promet à la littérature une place qu'elle n'a pas à Virus ou ailleurs.

Le prospectus énonce ainsi les objectifs du magazine: informer le public sur les principales productions disponibles au Québec. Des notes d'information, des critiques, des analyses et des annonces publicitaires permettront d'atteindre cet objectif: proposer un apport critique sérieux et neuf sur les productions les plus significatives et les plus novatrices dans le champ culturel; être présent à un large éventail d'activités littéraires, artistiques et culturelles; coller de près à l'actualité pour jouer un rôle de stimulation et de promotion des activités et des productions culturelles; mettre l'accent sur une présentation matérielle, visuelle, typographique et linguistique à la fois claire, moderne et de haute qualité.

Le ministre d'Etat au Développement culturel, M. Camille Laurin, a assisté vendredi à la signature d'un important contrat de coédition entre l'Institut Teccart, de Montréal, et la Société BORDAS, de Paris.

Les deux entreprises en sont venues en effet à une entente pour établir un programme de coédition et pour mettre sur le marché mondial des pays de langue française des volumes qui regrouperaient les fascicules édités au Québec par l'Institut Teccart.

La maison BORDAS a choisi comme premier travail de coédition 28 fascicules portant sur les communications et 36 sur les semiconducteurs. La réalisation de ce programme devra prendre environ trois années.

Le contrat intervenu entre les parties prévoit une option prioritaire en faveur de BORDAS pour les autres cours que publiera l'institution montréalaise; il stipule aussi que la Société BORDAS a l'exclusivité de la diffusion des cours Teccart dans 39 pays de langue française.

À la Foire internationale du livre de Hambourg, cet automne, l'Institut Teccart négociera des droits de traduction avec les éditeurs de pays de langues étrangères.

Du côté des éditeurs

Les éditeurs commencent à faire connaître leurs projets pour la saison littéraire d'automne. Il y a quelque chose d'assez original chez Stanké, qui propose (à ceux qui ne savent pas lire?) un service qui en tout cas profitera aux aveugles. Des ouvrages paraîtront sur cassettes, à la suite d'une entente avec Sono Lettre. Dès la rentrée, on pourra entendre des

LITTÉRATURE / LA SEMAINE

ouvrages de Huguette Hirsig, Marie-Claire Blais (les Nuits de l'Underground), Donald Zochert, Marcel Godin (Confettis) et Yves Thé-

riault (Agoak). Dans la collection 10/10 seront rééditées des textes d'intérêts divers: la Rivière sans repos, de Gabrielle Roy, Un Joua-

lonais sa Joualonie, de Marie-Claire Blais, et Vers l'émancipation, de Lionel Groulx.

En bref

Un écrivain des Cantons de l'Est, Diane Boudreau, vient de rééditer un recueil de poèmes, Léonure, et un re-

cueil de textes sur l'immobilité des êtres humains (ça doit être long). Me foutez du rire de la mort.

En Estrie encore, à Sherbrooke plus précisément, on prépare le Salon du livre qui aura lieu à l'automne. L'événement aura lieu sous l'égide de l'Association des auteurs des Cantons de l'Est.

L'Association Arts et lettres de France organise son concours littéraire international. Il est ouvert du 1er septembre 1979 au 7 janvier 1980. Il comporte six sections: poésie, contes, nouvelles, essais, romans et pièces de théâtre.

Les candidats peuvent obtenir le règlement de participation, contre un coupon-réponse international et une enveloppe à leur nom, à Arts et lettres de France, Secrétariat aux concours, 61, rue Kléber, 33800 Bordeaux, France.

Les Editions Homosexuels viennent de lancer Guide gai du Québec, par Alain Bouchard, et les Homosexuels s'organisent, par Paul-François Sylvestre.

Les appels continuent d'être recueillis au prix littéraire Esso du Cercle du livre de France. À la mi-août, il ne restait que seize manuscrits, parmi lesquels seront choisis ceux qui seront jugés dignes d'être présentés en finale.

Musée de l'homme d'ici: un projet fort contesté

QUEBEC (PC) — Presque tous les professionnels (23) à l'emploi du Musée du Québec seraient prêts à démissionner en bloc derrière leur directeur, si le projet d'un «musée de l'homme d'ici», tel que défini dans le concept muséologique rendu public le 7 août dernier par le ministre Vaugeois, devait être maintenu en vigueur et contre tous.

Telles sont les informations obtenues par le journal Le Soleil à la suite d'une enquête menée auprès des employés du Musée du Québec.

Le directeur du musée, M. Laurent Bouchard, se refusant à tout commentaire, a toutefois admis que le projet d'un musée de l'homme tel que présenté équivaut à jeter au panier son propre rapport (4 décembre 1978) sur l'avenir du musée dont on n'a retenu aucune des recommandations.

L'intention annoncée du ministre des Affaires culturelles de transformer le Musée du Québec en musée de l'homme risque de

faire perdre à ce musée, et donc à la province, plusieurs collections importantes: on cite à ce propos les collections Duplessis, Napoléon Bourassa et Sylvia Daoust.

M. Bouchard faisait l'unanimité auprès des professionnels de la muséologie à Québec en recommandant que le Musée du Québec devienne «le musée national de la civilisation québécoise». C'est-à-dire qu'il conserve sa vocation de musée d'art, qu'on mette en valeur ses collections uniques et d'ethnologie et que le musée intègre des pièces du patrimoine archéologique québécois, amérindien et inuit.

Les collections de beaux-arts et d'ethnologie du Musée du Québec sont considérées comme les plus riches du Canada: elles comprennent 1,700 tableaux, 5,000 dessins et estampes, 1,200 sculptures, 1,000 pièces d'orfèvrerie, 600 pièces d'art décoratif et 20,000 pièces pour l'ethnologie.

On évalue à plus de \$100 millions cette richesse muséologique.

TAFFIN, LAMY & Associés

AUDIOPROTHESISTES
C.P. 354, Tour de la Bourse
800, Place Victoria
Montréal, H1Z 1H9
Tel. 866-7422

18 ANS
Adultes

sensations
DEUXIÈME GRAND FILM
POUR ADULTES
LE BEAVER
317 PARK AVE 843 (91)
CINE 539
319 ST CATHERINE W 845-2000

Voyez les aventures légendaires en primeur!
des HEROS de l'OUEST

14 ANS

PLUS 3^e FILM

3 GRANDS FILMS
LE FAUCON BLANC
CINE-PARC BOUCHERVILLE 2
CINE-PARC LAMAY 2
CINE-PARC LAMAY 2

BURT REYNOLDS
LA FUREUR
DU DANGER
JEAN-PIERRE VINCENOT, SALLY FIELD
CINE-PARC LAMAY 1
CINE-PARC LAMAY 2
CINE-PARC LAMAY 2

WALT DISNEY
Le Livre
Jungle
LES ENFANTS
CARTIER
CINE-PARC LAMAY 2
CINE-PARC LAMAY 2
CINE-PARC LAMAY 2

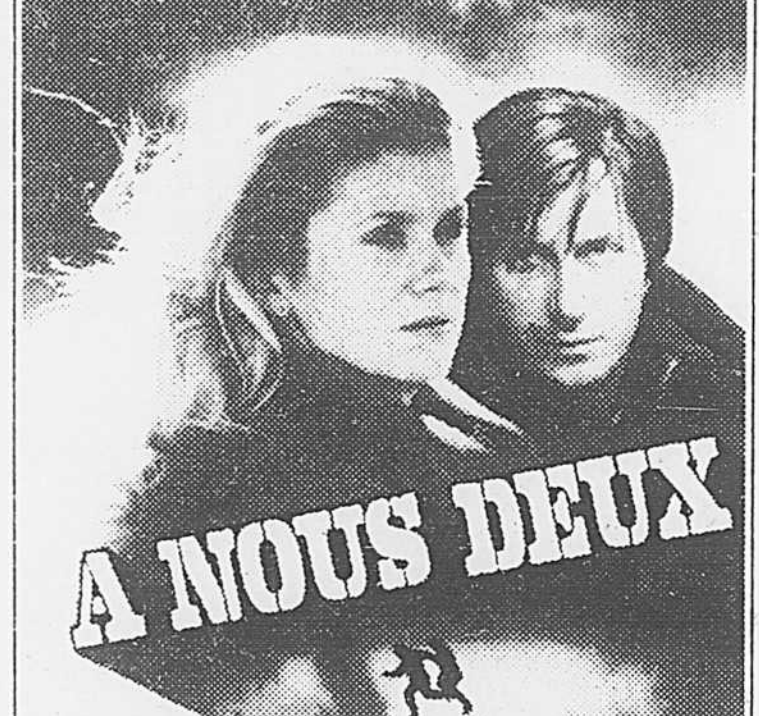
la presse et

CFGL-FM 105.7

vous offrent

350 INVITATIONS POUR 2 PERSONNES

pour assister à l'avant-première du film



CATHERINE DENEUVE JACQUES DUTRONC
avec JACQUES VILLERET - EMILE GENEST - JACQUES GODIN
musique de FRANCIS LAI chantée par FABIENNE THIREAULT
produit par CLAUDE LÉLOUCH, DENIS HÉLIX et JOSEPH BLAUBERG - distribué par CINE 360 inc.

Au Cinéma
LE PARISIEN

LE LUNDI 10 SEPTEMBRE À 20:30 h.

Pour vous mériter la chance d'assister à l'avant-première de ce film vous n'avez qu'à remplir le coupon ci-dessous et nous le retourner à l'adresse indiquée.

- RÈGLEMENTS:
- 1) Pour participer au concours, inscrire vos nom, adresse et numéro de téléphone sur le coupon de participation et le faire parvenir à l'adresse mentionnée.
 - 2) Seuls les fac-similes faits main sont acceptés.
 - 3) Le concours débute le 25 août pour se terminer le 1er septembre.
 - 4) L'attribution de chaque prix offert se fera le 4 septembre par tirage au sort parmi tous les coupons reçus. Les billets seront acheminés aux gagnants par le retour du courrier, afin que ces derniers assistent à la représentation du 10 septembre.
 - 5) Une personne peut participer au concours autant de fois qu'elle le désire.
 - 6) Pour se mériter un prix, la personne dont le nom apparaît sur la formule de participation tirée au sort doit répondre correctement à une question faisant appel à ses connaissances.
 - 7) Le concours s'adresse exclusivement aux résidents de la province de Québec.
 - 8) Un prix doit être accepté comme tel et ne pourra être échangé contre une somme d'argent.
 - 9) Les employés de LA PRESSE, CINE 360 et CFL-FM ainsi que leurs familles ne sont pas éligibles.
 - 10) Les droits en vertu de la loi sur les concours publicitaires ont été payés.
 - 11) Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix sera soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.

La question est la suivante: Nommez l'animateur que l'on peut entendre à l'antenne de CFL-FM entre 16 et 18:00 heures.

À NOUS DEUX
«LA PRESSE», LTÉE
Casier postal 5030
Succursale Place
d'Armes
Montréal, Qué.
H2Y 1K9

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Code postal: _____

App.: _____
Prov.: _____
Téléphone: _____

PAIN ET CHOCOLAT
1:00 2:00 3:00 4:00 5:00 6:00 7:00 8:00
Le Dauphin 2 721-5060

DRACULA
Atwater 2 471-3113 5:10 7:02 9:05

L'INNOCENT
version française
Sam. et Dim.: 2:00 - 4:30
7:00 - 9:30
Lun. à vend.: 7:00 - 9:30
Le Dauphin 1 771-5060

LA PETITE FILLE EN VELOURS BLEU
Tous les jours: 1:10 - 3:10
5:10 - 7:10 - 9:10
Champlain 2 524-1865

BREAKING AWAY
Sam. et Dim.: 1:15 - 3:15
5:15 - 7:15 - 9:15
Place du Canada 861-5190

L'EXPRESS DE MINUIT
28 film Fay Duraevy
Les Yeux de Laura Mars
Le Paradis 1 354-3110

LA BRIGADE DES ANGES
AUSI: 2^e FILM À CHAQUE CINÉ
Verdun 744-7992
Capitol St-Jean
Ciné-parc Odéon 1 625-0692 - 523-9751
Ciné-parc Vaudreuil 2 455-5154

GUERRE DES ÉTOILES
Champlain 1 521-1865
Odéon Laval 1 687-5207
Brossard 3 465-5906
Ciné-parc Odéon 2 605-0692 - 523-9751

SUPERMAN LE FILM
Horaires: 12:15 3:00 6:00 8:45
Ciné-parc Vaudreuil 2 455-5154

Mercier 755-6274
Villeray 488-9777
Longueuil 677-9933
Verdun 744-7992
Capitol St-Jean
Ciné-parc Odéon 1 625-0692 - 523-9751

GOLDORAK
Tous les jours: 1:00 - 4:40 - 8:20
Le Scala
Ciné-parc Vaudreuil 1 455-5154 - 861-0659

L'OR ÉTAIT AU RENDEZ-VOUS
Tous les jours: 2:40 - 6:20 - 10:00
Rex St-Jérôme
Ciné-parc Châteauguay 691-1310
Ciné-parc St-Jérôme 436-4773 - 861-0659

cinéma saint-denis 3
1500, rue St-Denis, Montréal 845-3332
AUJOURD'HUI
JUDITH THERPAUVE
28-29-30 AOÛT
LE PASSE SIMPLE
avec MARIE-JOSÉE LAFRANCE

VOUS VOUS ACCROCHEREZ À VOTRE
FAUTEUIL!

4^e SEM.

1:00 - 2:45 - 4:30
6:15 - 8:00 - 9:50

desjardins 1
BASILE 1 288-3141

ROMY SCHNEIDER PLUS QUE PARFAITE
une histoire simple
desjardins 4
Un film de CLAUDE SAUTET DERNIÈRE SEMAINE

Selon «l'Allemand moyen»

Le Troisième Reich avait du bon

BONN (Reuter) — Les Allemands ont pu évoquer hier soir l'atmosphère prévalant sous le Troisième Reich grâce à un programme de télévision composé de témoignages de «l'Allemand moyen».

Le film de montage «Nous les Allemands et le Troisième Reich» constitue la première partie d'un triptyque destiné à commémorer le 40e anniversaire du

début de la Seconde Guerre mondiale.

Ce film se compose d'une vingtaine de témoignages — choisis parmi 3,500 lettres — émanant de personnes très diverses: une ménagère, un tankiste, un membre des Jeunesses hitlériennes, et un Juif viennent évoquer devant la caméra l'atmosphère des années trente.

Ainsi, Mme Elfriede Dumjahn, dont la fa-

mille vivait de l'aide publique, a-t-elle expliqué que l'amélioration considérable des conditions sociales représentait, selon elle, l'arrivée au pouvoir d'Adolf Hitler. Elle a aussi témoigné de «l'atmosphère de camaraderie» qui pour elle était de mise: «Tout ce qui pour moi est synonyme de raffinement était cultivé. Il y avait des soirées musicales, des réceptions, d'agréables excursions» a-t-il affirmé. Mme Dumjahn, qui devait ensuite adhérer au mouvement des femmes nazies, a ajouté: «C'est pourquoi je ne comprends pas pourquoi on dit aujourd'hui que tout ce qui est nazi est sale. Ce n'est pas vrai.»

De son côté, le baron Karl Von Aretin, un des trois auteurs du film, a indiqué: «Les historiens ont négligé l'homme de la rue. Nous avons décidé de le laisser parler afin de découvrir pourquoi il a vraiment soutenu Hitler.

Centre olympique de Bromont

Un dernier show le 1er septembre

Les promoteurs de l'Été-Show au Centre olympique de Bromont viennent de faire savoir qu'un dernier spectacle sera présenté le 1er septembre à compter de midi.

Les groupes suivants se produiront: Mahogany Rush (avec Frank Marino), Leyden Zar, Michel Pagliaro, Boule Noire, Daniel Barbe Corbeau et Jim Zeller.

En cas de pluie le 1er septembre, le spectacle sera remis au lendemain ou au lundi.

RADIO FM

20:00 CBF CONCERTS EUROPEENS

Concert à l'Académie de musique de Budapest; Orch. symph. de la Radio hongroise, dir. Karolos Trikolidis, Jeno Jando, p.: Concerto no 1, op. 23; Symphonie no 6, op. 74 (Tchakovsky). Concert au studio 1 de la Radio hongroise; Orch. symph. de la Radio hongroise, dir. Géza Oberfrank, Miklos Szentlőyi, vl.: Concerto no 2, op. 63 (Prokofiev).

23:00 CBF HOMMAGE À TCHAIKOVSKY

Extr. «Eugène Onéguine»: Galina Vishnevskaya, sop., Larissa Avdeyeva, mez-

CFMR 92,5
CKWF 94,3
CJFM 95,9
CKOI 96,9

CHOM 97,7
CHOI 98,1
CIBL 98,5
CIME 99,5
CINQ 102,3

CBF 100,7
CITE-1 102,7
CFGL 105,7
CITE 107,3

zo-sop., Eugène Belov, Sergei Lemeshev, Ivan Petrov et Orch. du Théâtre Bolchoï, dir. Boris Khaikin. Extr. «Eugène Onéguine»: Vitya Vronsky et Victor Babin, p.

MARDI

6:00 CBF LES NOTES INÉGALIS

Oeuvres de Corelli, Telemann, Bach, Rore-Terzi, Mozart, J.-C. Bach, Masek, Vivaldi, Boismortier, Soler et Schubert.

13:00 CBF MELODIES

Jacqueline Martel, sop., et Marc Durand, p.: oeuvres de Scarlatti, Bellini, Verdi, Satie et Poulenc.

TELE AUJOURD'HUI

06:00

2 3 11 Ce soir national

3 Channel 3 News Hour

4 The Evening News

5 Eyewitness News

6 The City

7 Global News

8 WYNY News

9 Newsline

10 ABC Evening News

11 Pulse

12 SC Info Gloucester

13 Polka Dot Door

14 (57) Once Upon a Classic

06:13 15 Nouvelles locales et sports

06:15 16 C Signes échanges

06:25 17 18 Nouvelles du sport

06:30 19 20 21 Rencontres

22 Aujourd'hui 27 août

23 Focus

24 NBC News

25 CBS Evening News

26 Copains du western

27 The Mary Tyler Moore Show

28 T 10 Le 10 vous informe

29 C Cable College

30 CN Justice pour tous

31 32 33 Le Drame de la survie

34 Hollywood Squares

35 Tell me a Story

36 Crockett's Victory Garden

37 (57) Bill Mayer's Journal

38 C Rythme et harmonie

39 (57) Consumer Survival Kit

06:40 40 Barbapapa

06:45 41 T Le Régional

42 Le 9 vous informe

43 Le 13 vous informe

44 Let's All Sing

19 h

07:00 2 3 11 12 Cosmos 1999

13 Les Trois Rondes

14 CBS News with Walter Cronkite

15 16 17 18 La petite maison dans la prairie

19 20 The Mary Tyler Moore Show

21 The Price Is Right

22 The Carol Burnett Show

23 Gong Show

24 Chips

25 Tic Tac Dough

26 27 28 What's My Line

29 C Quilting fun for Everyone

30 CN Maison du Québec

31 SC Community Close-up

32 33 Justice pour tous

34 Go the the Races

35 Don't Ask Me 2

22 h

10:00 2 3 11 12 Entre nous

13 Lou Grant

14 15 16 T 10 (40)

17 18 19 20 Tic Tac Toe

21 22 23 News Magazine

24 Merv Griffin

25 Role Call

22 h

10:00 2 3 11 12 Entre nous

13 Lou Grant

14 15 16 T 10 (40)

17 18 19 20 Tic Tac Toe

21 22 23 News Magazine

24 Merv Griffin

25 Role Call

22 h

10:00 2 3 11 12 Entre nous

13 Lou Grant

14 15 16 T 10 (40)

17 18 19 20 Tic Tac Toe

21 22 23 News Magazine

24 Merv Griffin

25 Role Call

22 h

10:00 2 3 11 12 Entre nous

13 Lou Grant

14 15 16 T 10 (40)

17 18 19 20 Tic Tac Toe

21 22 23 News Magazine

24 Merv Griffin

25 Role Call

Décès du jazzman «progressif» Stan Kenton

LOS ANGELES (AFP) — Le musicien de jazz Stan Kenton est mort samedi à Los Angeles des suites d'une crise cardiaque, a indiqué un porte-parole de l'hôpital «Midway».

Stan Kenton, qui

était âgé de 67 ans, était devenu célèbre aux États-Unis aux années 40 grâce à son «jazz progressif» et au grand orchestre qu'il dirigeait. En 1945, l'orchestre de Kenton était en tête des sondages de popularité.

Le code secret
des meilleurs échanges
Les petites annonces
285-7111

PROFITEZ DE LA
SUBVENTION

JUSQU'À
\$500

DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL
SUR L'ACHAT
DE FENÊTRES ET DE PORTES
(extérieures)

Pour de plus amples renseignements appelez

RUSCO

SPECIALITES DE MAISON (1962) INC.

2015, boul. Thimens

Saint-Laurent, Québec

337-1000

informez-vous

formation gratuite

cours de perfectionnement à temps partiel

FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES

Vous aimeriez vous perfectionner dans le métier ou la profession que vous exercez présentement?

Vous souhaiteriez compléter un début de formation dans un métier ou une profession et en faire votre spécialité?

La session d'automne des cours de perfectionnement (niveau secondaire et collégial) débute prochainement.

Les inscriptions sont en cours ou le seront sous peu dans les commissions scolaires et les cégeps de la région de Montréal.



374-3510



Commission de formation professionnelle de la main-d'œuvre du Montréal métropolitain

Commissions scolaires et Cégeps de la région Centres d'emploi du Canada

6 prix de \$1 million offerts
Diffusé au réseau TVA de 22h à 22h06

11:21 12:15 12:27 11:21 11:25 11:27 11:30 11:45 12:00 12:15 12:30 01:00 01:32 02:00

Le monde est beau chez
PAESANO
le soir

Menu Rétro Paesano
Du dimanche au jeudi, de 22 heures à la fermeture, Paesano offre son nouveau menu des années 60 au prix des années 60. Dégustez-y dans une ambiance chaleureuse, l'un des plats qui fait la réputation du plus grand restaurant italien de Montréal.

Disco Rétro Paesano
Revivez également le charme et la musique des années 60 à la Cava Romana, le Disco Rétro Paesano.

Il y a beaucoup de restaurants Italiens à Montréal, MAIS IL N'Y A QU'UN PAESANO au 5192 Côte des Neiges.

Stationnement gratuit.

RIEN N'EST PLUS BEAU CHEZ PAESANO

AVIS

de l'Office de la langue française

LA FRANCISATION DES ENTREPRISES EMPLOYANT DE 100 À 499 PERSONNES:

LE CERTIFICAT DE FRANCISATION PROVISOIRE DES ENTREPRISES DE LA CATÉGORIE G.

Les entreprises appartenant à la catégorie G, telle qu'elle a été établie par le Règlement relatif à la langue des entreprises, modifié et publié à la Gazette officielle du Québec, partie 2, 110^e année, n° 60, du 20 décembre 1978 (pages 7121 à 7124), sont celles qui employaient au 30 juin 1977, au Québec, de 100 à 499 personnes et qui tiraient principalement leurs revenus au Québec d'une des activités économiques groupées dans le secteur suivant:

- les agences d'assurances et les affaires immobilières;
- l'agriculture;
- les mines, les carrières et les puits de pétrole;
- l'industrie du textile.

Avis est donné à toutes ces entreprises qu'elles sont actuellement admissibles à l'aide de l'Office pour définir et élaborer les programmes de francisation nécessaires. À cette fin, les entreprises de la catégorie G devront posséder un certificat de francisation provisoire le 7 décembre 1979.

L'Office désire leur rappeler que tout retard indu pour se procurer le certificat de francisation provisoire pourrait gravement compromettre l'obtention du certificat permanent pour la date à laquelle il est exigible, ce qui contreviendrait aux articles 136, 137 et 206 de la Charte de la langue française.

Pour obtenir le certificat de francisation provisoire, l'entreprise doit satisfaire à deux exigences stipulées dans le Règlement relatif à la langue des entreprises:

- remplir le formulaire «demande de renseignements généraux» obtenu de l'Office sur demande écrite et le lui renvoyer;
- fournir la description de la structure et de la composition de son comité de francisation à l'aide d'un formulaire obtenu de l'Office.

Les entreprises de la catégorie G doivent donc communiquer le plus tôt possible avec l'Office, si elles ne l'ont pas déjà fait, afin d'obtenir la «demande de renseignements généraux».

Pour tout renseignement supplémentaire, communiquer avec le Service des programmes de francisation de la grande entreprise Office de la langue française C.P. 316, Tour de la Bourse Montréal H4Z 1G8

Téléphone pour les entreprises de la catégorie G, secteurs d'activité économique:

- 5b—Agriculture (514) 873-6705
- 5c—Mines (514) 873-5925
- 5d—Industries du textile (514) 873-5925
- 5a—Agences d'assurances et affaires immobilières (514) 873-6187

Le Président,

Raymond Gosselin

Gouvernement du Québec
Office de la langue française

6 jours avant le tirage du 2 septembre

Faites vite!

Loto Canada
La loterie nationale

Cet automne, inscrivez-vous
au YMCA centre-ville

BILINGUISME FONCTIONNEL ANGLAIS ET FRANÇAIS

Votre choix d'horaire:

Intensif: lundi au vendredi matin
6 semaines — 90 heures

Intensif: Fin de semaine: samedi et dimanche
une fin de semaine sur deux

Temps partiel: après-midi (Lundi et mercredi)
soir: lundi et mercredi ou
mardi et jeudi

PERFECTIONNEMENT EN LANGUE SECONDE

Carrefour: programme avancé de conversation. Anglais
écrit des affaires (4 parties)

Classement les jeudis, 23, 30 août et 6 sept.
entre 16h et 19h, salle 251.

Pour renseignements et brochure:

849-5331

**CENTRE D'ÉDUCATION
PERMANENTE**

1441, rue Drummond
(en face de la station de métro Peel)



Selon Mgr Lefebvre

Il y a 20 ans, le Québec était un modèle mondial

SHAWINIGAN-SUD (PC) — L'évêque intégriste français Marcel Lefebvre a affirmé hier que le Québec était il y a 20 ans un modèle mondial tant par son gouvernement que par son clergé catholique.

Devant une centaine de fidèles au prieuré Saint-Pie X, à Shawinigan-Sud, Mgr Lefebvre a ajouté: «Mais qu'en est-il de tout cela? Cela n'existe plus.»

Avec nostalgie, Lefebvre a rappelé le temps de la visite paroissiale au Québec alors que tous les membres de la famille visitée se mettaient à genoux devant le curé. «Mais aujourd'hui, a-t-il déploré, la société est tellement bouleversée que l'on cherche même à ne plus reconnaître l'existence de Jésus-Christ dans l'Eglise.»

Abordant la question du vêtement et des prêtres en civil, il a dit: «C'est la déchéance, on se dirige vers l'ordination des premiers venus», ajoutant que des charges spirituelles seraient un jour confiées à des médecins ou des avocats.

Soulignant que la politique fait la destinée des gens, il a lancé: «Il faut se regrouper dans un état de croisade pour que lors des élections nous puissions présenter des candidats valables.»

Mgr Lefebvre a déjà cité en exemple de bons régimes politiques, ceux de l'Argentine et du Chili, pays qu'il a visités il y a deux ans.

La Presse
du mercredi:

LE GUIDE D'ACHAT DU CONSOMMATEUR AVERTI!

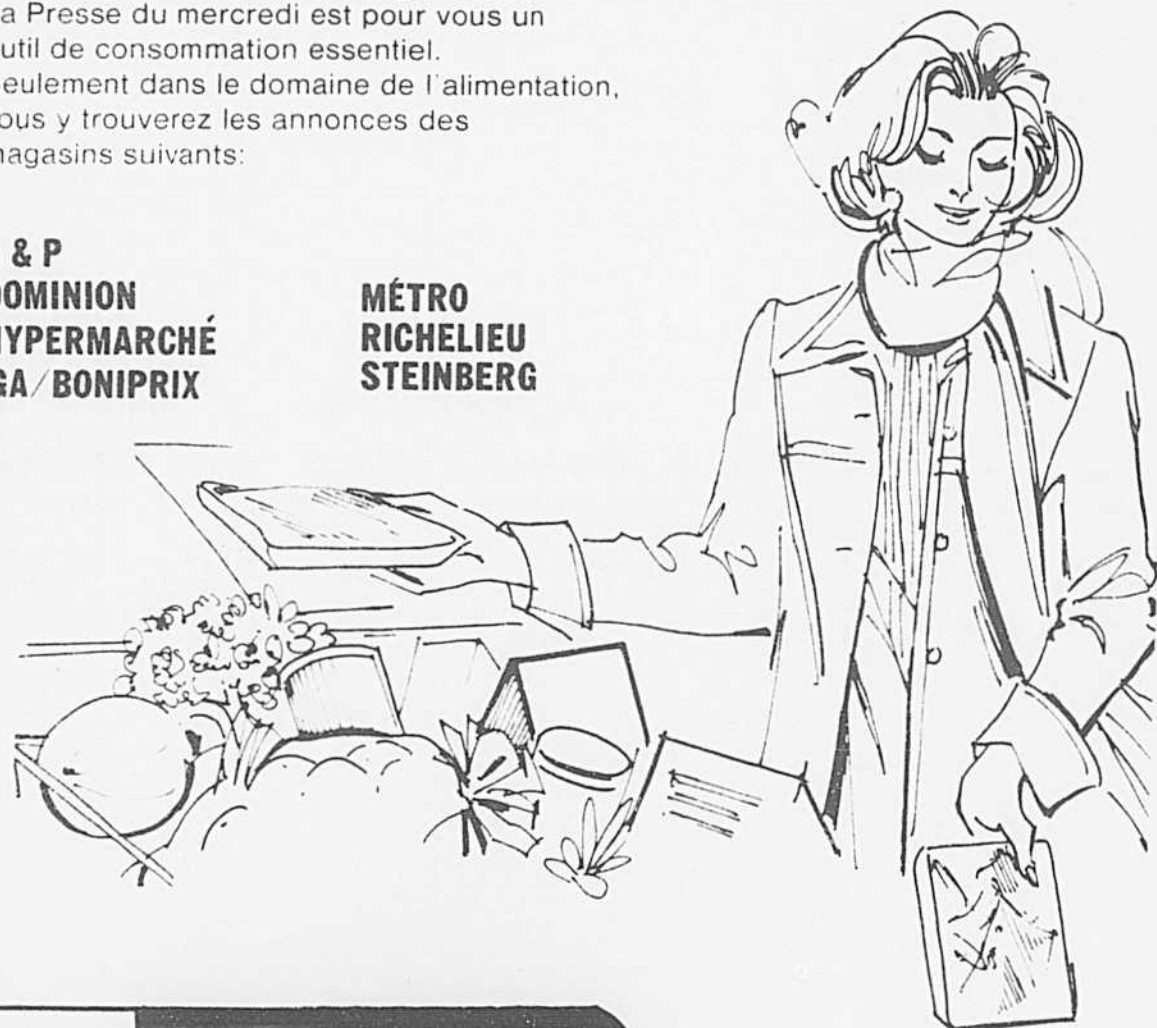
Si vous comparez les prix...

Si vous tenez à acheter intelligemment,
La Presse du mercredi est pour vous un
outil de consommation essentiel.

Seulement dans le domaine de l'alimentation,
vous y trouverez les annonces des
magasins suivants:

**A & P
DOMINION
HYPERMARCHÉ
IGA/BONIPRIX**

**MÉTRO
RICHELIEU
STEINBERG**



VOYEZ
MERCREDI

29
AOÛT

LES CAHIERS

LASALLE

12 pages

SIMPSONS

12 pages

la presse

c'est pratique...

**DE
L'ARGENT
POUR VOS
DIAMANTS
ET BIJOUX
EN OR**

Aaron vous offre les prix les plus élevés
pour tous vos diamants et bijoux en
or, dentier en or, morceaux d'or,
d'argent ou de platine. Bijoux
de famille demandés. Discre-
tion assurée. Changez vos objets de
valeur en argent comptant.

486 ouest, Ste-Catherine, bureau 301
861-2381 (Pres de La Baie)

**Fiducie
du Québec**

dépôts garantis

11 %

• Dépôt initial minimum
\$1 000
• 5 ans, intérêts payés
annuellement

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôt du Québec

Pour information:

Complexe Desjardins (514) 281-8840

extérieur sans frais 1-800-361-6840

La Fiducie du Québec...
pour un choix de Modes d'épargne.

desjardins



Regardez le tout nouveau
**TÉLÉTHON
DE JERRY LEWIS**
au profit de
Dystrophie
musculaire
Canada

Le 2 septembre, de 21h.
au 3 septembre, 18h30
au réseau WPTZ, canal 5

Un spectacle extraordinaire à ne pas man-
quer! Faites vos dons en téléphonant au cen-
tre de contribution de votre localité le jour de
la Fête du travail.

Simpsons



vestes-chandails pour les jours frais

Un atout indispensable pour votre garde-robe d'automne:
jolie et pratique veste-chandail. Remarquez les petits dé-
tails, les cols flatteurs, la nouvelle texture! Venez les essayer
aujourd'hui même chez Simpsons et soyez prêtes à accueil-
lir l'automne! Tailles P, M, G.

Pris Simpsons

A. Cardigan aux hanches, col châle, boutons aspect cuir et
poignets tournés. 100% acrylique. Ivoire ou vin.

\$40

B. Modèle boutonné, tricot retourné, col ailé et boutons en
bois. 96% acrylique 4% laine. Naturel

\$37

C. Modèle court à devant croisé, col châle. Tricot moucheté
94% acrylique 6% polyester. Gris ou sauge.

\$40

D. Cardigan à encolure en V, tricot torsadé motif pointelle
devant avec garniture de broderie. 100% acrylique. Gris ar-
gent, beige chameau ou ivoire.

\$33

Rayon 304, au troisième. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221
jour et nuit

